



COUR SUPRÊME

Décès de l'ancien juge en chef Antonio Lamer

Page A 3

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 269

LE LUNDI 26 NOVEMBRE 2007

88c + TAXES = 1\$

Kyoto, une erreur à ne pas répéter, dit Harper

Le Canada annonce ses couleurs à l'approche de la conférence de Bali

ALEXANDRE SHIELDS

À une semaine de l'ouverture de la conférence onusienne de Bali, en Indonésie, où l'on doit entamer les négociations sur les suites à donner au protocole de Kyoto, le premier ministre canadien, Stephen Harper, a mis cartes sur table hier: ce traité in-

ternational est une erreur que le monde ne doit jamais répéter, a-t-il dit.

Alors que se concluait la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, à Kampala, en Ouganda, M. Harper a qualifié l'accord sur les changements climatiques de document présentant des failles majeures, et il a prévenu que le Canada n'appuierait au-

cun nouveau traité comportant de telles lacunes.

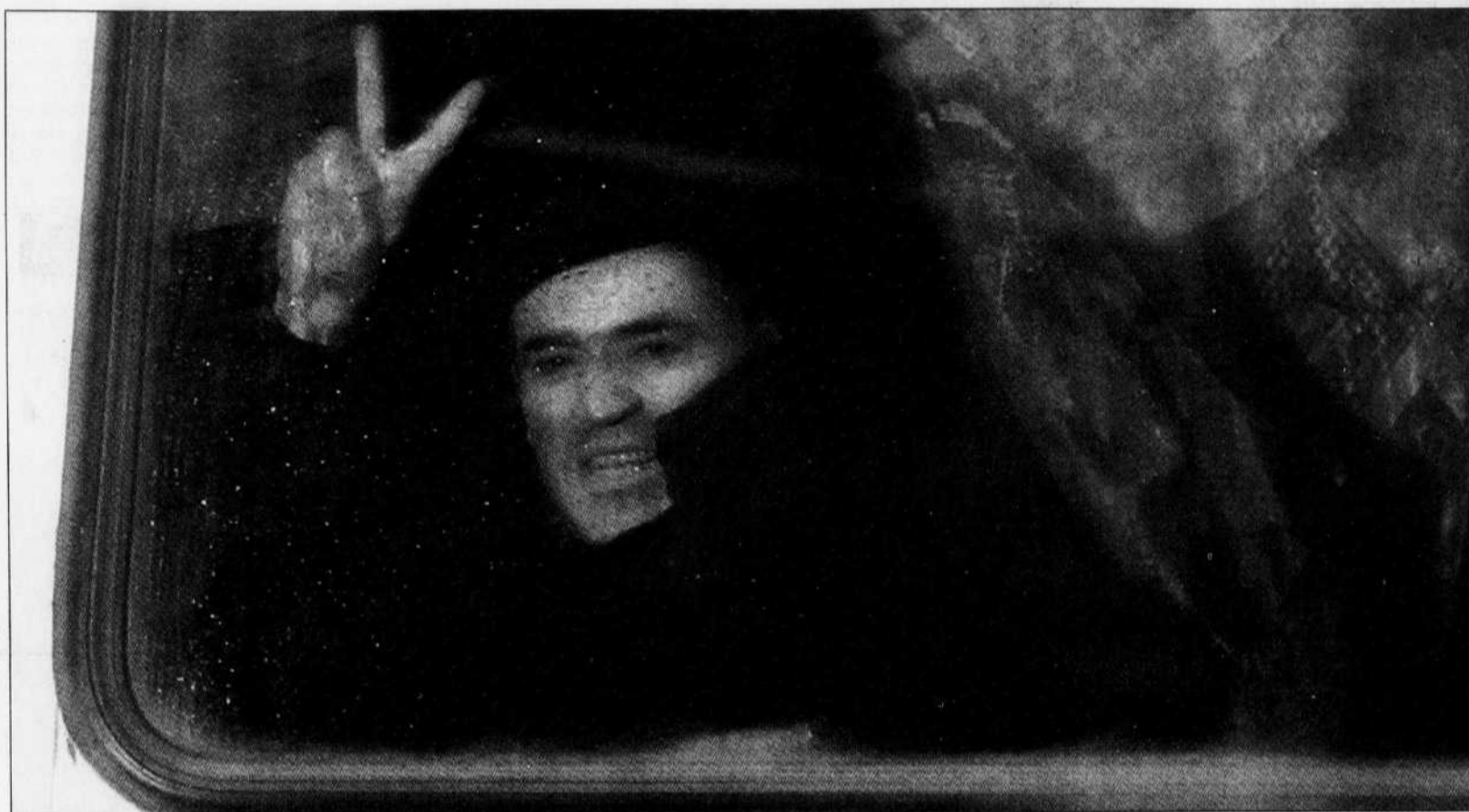
Le premier ministre a estimé que la principale erreur de Kyoto avait été d'imposer des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre à trois douzaines de pays, mais pas aux autres, parmi lesquels les plus grands pollueurs du monde, comme les États-Unis, la Chine et l'Inde. L'Agence internationale de

l'énergie a justement indiqué cette semaine que 60% de la hausse mondiale des émissions de gaz à effet de serre viendrait de la Chine et de l'Inde.

«C'était l'erreur de Kyoto», a-t-il lancé à un parterre de journalistes, au terme du sommet de Kampala.

VOIR PAGE A 8: HARPER

Arrêté samedi, Kasparov avait confié ses craintes au Devoir



Le leader de l'opposition russe, Garry Kasparov, dans l'autobus qui l'emmenait en prison à la suite de son arrestation, samedi, à Moscou.

ALEXANDER NEMENOV AGENCE FRANCE-PRESSE

Des échecs à la prison

«En Russie, un dissident n'est jamais en sécurité»

Arrêté samedi à Moscou, l'opposant Garry Kasparov confiait quelques jours plus tôt au Devoir ses inquiétudes sur la «farce électorale» qui se prépare en Russie.

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Depuis qu'il a quitté les échecs pour la politique, l'ancien champion du monde Gary Kasparov ne vole plus sur la compagnie Aeroflot, il évite les lieux publics, ne fréquente que les restaurants qu'il connaît bien, et sa femme s'est réfugiée aux États-

Unis avec leur fille. «En Russie, un dissident n'est jamais en sécurité», dit-il. Je joue aujourd'hui à des jeux autrement plus dangereux qu'autrefois.»

Garry Kasparov ne croyait pas si bien dire. À une semaine des élections législatives et peu après nous avoir confié ces mots, il était arrêté samedi de façon musclée et condamné à cinq jours de prison ferme. Déjà banni de la télévision et souvent interdit de manifestation, le leader de la coalition d'opposition L'Autre Russie terminera sa campagne électorale derrière les barreaux. Plusieurs opposants, comme Edouard Limonov et Boris Nemtsov, ont aussi été arrêtés ce week-end.

Trois jours plus tôt, lors d'un dîner dans un grand hôtel parisien, Kasparov semblait déjà appréhender le

pire. «On ne se bat pas pour gagner des élections, mais pour en tenir!», disait-il. L'Autre Russie a beau ne représenter qu'une force d'opposition marginale, si l'on en croit les sondages, elle s'est fait saisir son matériel publicitaire, et ses rassemblements publics sont régulièrement perturbés par les jeunes «poutinistes». L'une de ces organisations, les Nachi, organise d'ailleurs dans plusieurs villes des concours de fléchettes dont la cible n'est autre que Garry Kasparov.

VOIR PAGE A 8: KASPAROV

■ Une «marche des mécontents» est réprimée, page B 1

Commission Bouchard-Taylor

Maîtriser le français... mais aussi l'anglais

STÉPHANE BAILLARGEON

La société québécoise a tout à fait raison de chercher à préserver le français, cette exception linguistique dans la vaste norme anglophone du continent nord-américain. Par contre, l'idée seule d'imposer des sanctions aux immigrants qui ne maîtriseraient pas suffisamment le français a jeté l'effroi dans un groupe de discussion sur la francisation, hier matin, aux Forums nationaux de consultation de l'Institut du Nouveau Monde (INM).

«Cette idée de la sanction me fait penser au péché d'autrefois, a dit franchement Gylène Blais-Rémy. Je trouve que l'on devrait plutôt mettre l'accent sur des mesures positives, revaloriser l'usage et le bon usage de la langue.»

Maurice Chalom a rappelé que l'on n'attire pas les mouches avec du vinaigre. «Ça veut dire quoi maîtriser le français à un niveau acceptable?», a-t-il demandé en rappelant que les futurs enseignants francophones eux-mêmes ne maîtrisent pas suffisamment cette langue. «Il y aurait deux classes de citoyens? La notion de sanction va à l'encontre de l'ouverture. Il y a dans ce débat un substrat qui ne sent pas très bon.»

La proposition des compétences linguistiques fait partie du controversé projet de loi péquiste sur l'identité québécoise proposé cet automne à l'Assemblée nationale. Le Devoir rappelait il y a deux semaines que la maîtrise de la langue nationale est exigée par certains pays européens.

L'INM organisait ce nouveau forum national sous le titre S'intégrer à la société québécoise?, hier à Montréal à la demande de Gérard Bouchard et Charles Taylor, coprésidents de la commission sur les accommodements raisonnables. Les travaux de la commission se poursuivront dans la métropole au cours des deux prochaines semaines.

«Le français est la langue officielle, mais quand tu postules un emploi, on te demande souvent de maîtriser l'anglais»

VOIR PAGE A 8: FRANÇAIS

■ Intégration: du rêve à la réalité, page A 2

Financement du système de santé

Le rapport Castonguay est reporté à 2008



Claude Castonguay

Les membres du groupe de travail Castonguay sur le financement de la santé ne seront pas en mesure de déposer leur rapport en décembre, comme prévu. Après cinq mois de travail, ils en sont à l'étape de la rédaction, mais ne se sont pas encore entendus sur la proposition centrale du rapport, selon ce qu'a appris La Presse canadienne. Le président du groupe de travail, Claude Castonguay, a donc obtenu un délai, de sorte que le rapport ne sera pas rendu public avant le mois de février. Un décret à ce sujet est en préparation à Québec.

■ À lire en page A 3

INDEX

| | | | |
|-------------------|-----|-------------------|-----|
| Announces..... | B 2 | Idées..... | A 7 |
| Avis publics..... | B 6 | Météo..... | B 5 |
| Convergence..... | B 7 | Monde..... | B 1 |
| Culture..... | B 8 | Mots croisés..... | B 4 |
| Décès..... | B 2 | Religions..... | B 6 |
| Économie..... | A 5 | Sudoku..... | B 5 |
| Éditorial..... | A 6 | Télévision..... | B 7 |

L'ENTREVUE

Percutante M.I.A.

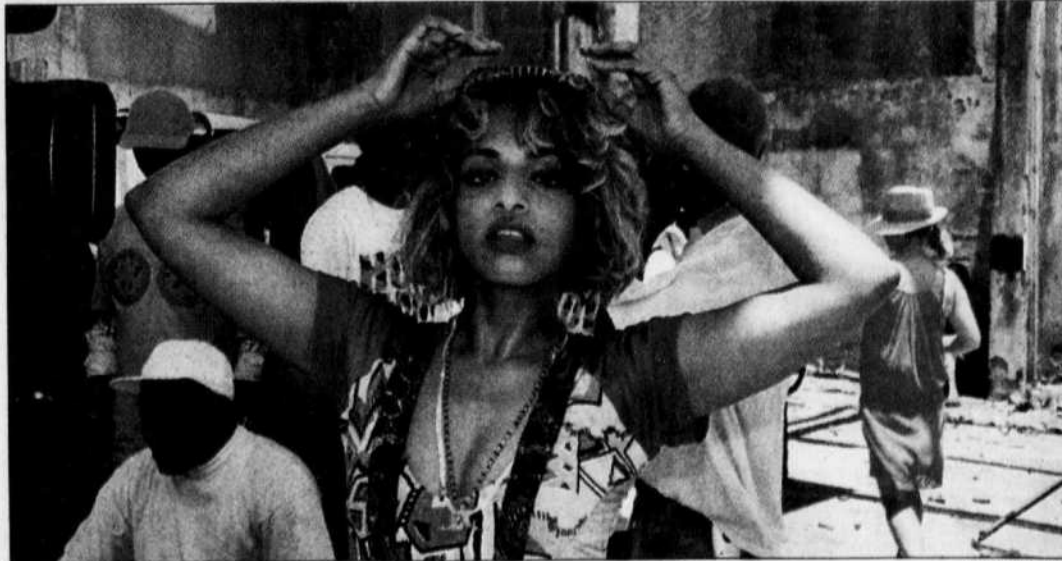
La chanteuse pose de petites et grandes questions sur le monde

La musique pop n'a pas à être niaise. Et la musique du monde n'a pas à être calquée sur la tradition. C'est le pari qu'a fait la musicienne londonienne d'origine sri-lankaise M.I.A. En plus de son regard politique percutant, la chanteuse est aussi styliste, vidéaste et artiste visuelle. Féministe au parcours unique, cette fille d'un rebelle tamoul est en voie de devenir l'une des chanteuses internationales les plus influentes des années 2000.

ÉTIENNE CÔTÉ-PALUCK

En raison de la guerre civile sévissant dans leur région, sa mère, sa grande sœur et M.I.A. ont dû quitter le Sri Lanka dans les années quatre-vingt pour s'installer à Madras, en Inde. Les membres de sa famille ont ensuite été reçus comme réfugiés politiques en Angleterre où, après un retour avorté au Sri Lanka vers l'âge de 11 ans, elle a appris l'anglais. Exposée au nouveau pan de la musique pop, elle s'initie, entre autres choses, au hip-hop états-unien.

«J'ai parfois l'impression d'avoir été dépossédée, confie Mathangi Arulpragasam. En raison de la guerre, je n'ai pas eu accès aux traditions [tamoules] et à leurs enseignements. Je me sens comme si un inconnu avait détruit ma maison à l'âge de dix ans: je vais tout



LIZ JOHNSON

La chanteuse et féministe Mathangi Arulpragasam, alias M.I.A.

de même continuer à avancer, parce que, de toute façon, c'est le seul parcours possible.»

Arulpragasam a été interdite de séjour aux États-Unis l'année dernière, pour une raison qu'elle ne s'explique toujours pas puisqu'elle n'est plus en relation avec son père maquisard depuis plusieurs années. Elle

a aussi été obligée de masquer une référence au Front de libération de la Palestine dans une de ses chansons pour que MTV accepte de la diffuser. Pourtant, elle ne veut être le porte-étendard d'aucun militantisme.

VOIR PAGE A 8: M.I.A.

LES ACTUALITÉS

Commission Bouchard-Taylor

Intégration: du rêve à la réalité

Des immigrants sont venus expliquer devant la commission la discrimination à laquelle ils font face en matière d'emploi

STÉPHANE
BAILLARGEON

Le rêve américain ne tourne pas nécessairement au cauchemar, mais le rêve à la réalité peut parfois s'avérer brutal. Zorha Belaid, d'origine algérienne, est en train d'en faire la douloureuse expérience dans le coin nord et francophone de l'Amérique.

Dans son domaine, le design industriel, il y aurait huit emplois pour un travailleur, a-t-elle expliqué hier après-midi dans le cadre d'un atelier de discussion sur l'intégration socio-économique des immigrants organisé à l'UQAM par l'Institut du Nouveau Monde et la commission Bouchard-Taylor. Pourtant, elle-même n'a pas réussi à trouver du travail depuis son arrivée au Québec. Elle a donc recommencé sa formation et a été sonnée par ce qu'elle a ensuite découvert.

«Parlons-en du rêve américain de la réussite par le travail et des mêmes droits pour tous, a dit Zorha Belaid, devant une quinzaine d'autres participants à l'atelier. Deux étudiants d'origine algérienne ont obtenu des postes en inscrivant des noms d'origine québécoise sur leur demande d'emploi alors qu'ils avaient été refusés sous leurs propres noms. Une stagiaire québécoise a obtenu 17 \$ l'heure pour son stage, alors qu'un ami algérien ne recevait que 10 \$ pour le même stage.»



Le commissaire Gérard Bouchard écoute attentivement les interventions des participants au forum sur l'intégration socio-économique des immigrants organisé hier à l'UQAM par l'Institut du Nouveau Monde et la commission sur les accommodements raisonnables.

Oussama ou Érik?

La discrimination existe donc aussi de cette manière bête et brutale en cette terre d'Amérique. Marie-Anick Dufour en a rajouté en parlant d'un de ses

amis prénommé... Oussama, comme un certain Ben Laden. Malchanceux, le monsieur. Il a changé pour Éric, et sa vie a basculé positivement. Le vrai Oussama ratait systématiquement les

emplois. Maintenant, les portes s'ouvrent pour le faux Éric.

«La première condition de l'intégration passe par l'emploi, a résumé en fin de journée le philosophe Charles Taylor, coprésident

de la commission sur les accommodements raisonnables. Nos tournées en région comme les discussions ici ont montré que certaines choses ne tournent pas rond.» Il a aussi souligné l'ignorance de la société d'accueil par rapport aux difficultés concrètes rencontrées par les immigrants.

L'autre coprésident, Gérard Bouchard, a répété que les entreprises sont malheureusement absentes du débat devant la commission. «Le sujet de la discrimination demeure tabou, mais il faudra l'aborder. Un peu de discrimination, c'est encore trop.» Il a aussi distingué le racisme de l'ignorance pour expliquer certaines dérives discriminatoires et a tenu à souligné la rareté de la première détestable position.

Des ordres professionnels frileux

L'atelier comme la plénière de la journée ont fait ressortir l'importance de l'intégration par le travail, de même que les nombreuses contradictions de la société québécoise. Leila Lesbet s'est par exemple interrogée sur la mécanique de reconnaissance des expériences et des formations. «Même entre les universités entre elles, à Montréal, les équivalences sont compliquées. Il y a aussi des formations qui ne servent à rien. On accroche le diplôme et c'est tout.»

Puis le chat des ordres profes-

sionnels est sorti du sac de la discrimination. Salem Aibeche a parlé de sa femme dentiste devenue hygiéniste ici. Ferid Chikhi a mentionné sa fille architecte diplômée en France. «Elle est d'origine algérienne et on lui a dit que son diplôme ne valait rien. Elle est diplômée d'une des plus grandes écoles de France! Elle est retournée travailler là-bas.»

Le matin, en lançant les débats, le sociologue de l'UdeM Jean Renaud rappelait qu'un immigrant sur trois n'est pas sélectionné sur la base de ses compétences linguistiques ou professionnelles: il entre au Canada comme réfugié ou selon le programme de regroupement des familles. «Peu importe d'où l'on vient et comment on arrive dans son nouveau pays, il y a des gains et des pertes, a dit Brigitte Fossé, elle-même immigrante. Il faut accepter de perdre et de gagner quand on émigre. Il faut de la patience. Il faut une réelle ouverture face à la nouvelle société, même quand elle nous agresse.»

Un participant à la plénière a finalement proposé une technique toute simple pour éviter certaines discriminations. Il a notamment parlé de l'utilisation systématique du CV anonyme dans la sélection de candidats, afin que, sur ce plan, tout au moins, le rêve ne tourne pas systématiquement au cauchemar.

Le Devoir

Espace du Parc-des Pins: du vert, svp

Les participants à la consultation ont rejeté les propositions demandant de construire de nouveaux immeubles sur le site

STÉPHANE
BAILLARGEON

Non au statu quo. Non aux constructions. Mais de la verdure, ça, oui.

L'échange citoyen sur le site de l'ancien échangeur du Parc-des Pins organisé samedi a clairement opté pour l'aménagement d'un nouvel espace vert près du centre-ville de Montréal. Du même coup, les participants ont rejeté les propositions demandant de construire de nouveaux immeubles sur le site ou au contraire de le laisser en l'état.

La porte d'entrée nord de la ville a subi un lifting complet au cours des dernières années. Le chantier de démolition de l'affreux échangeur de béton a coûté une trentaine de millions de dollars.

L'arrondissement du Plateau Mont-Royal a lancé il y a quelques mois une vaste consultation publique pour recevoir des propositions d'aménagement. Les citoyens ont formulé plus de 150 idées ramenées aux grands axes discutés samedi après-midi, dans le sous-sol d'une église de l'avenue du Parc, par quelques dizaines de personnes.

«Nous bouclons la boucle, a déclaré en fin de réunion la mairesse d'arrondissement Helen Fotopulos. Nous mettons derrière nous 51 ans passés avec l'échangeur et nous allons travailler pour l'aménagement d'un parc vert.»

Mais de quel jardin parlent les citoyens? Les professionnels de l'aménagement devront maintenant trancher entre l'hypothèse

dite du parc de proximité et celle dite du grand parc. Dans un cas, la transformation servirait d'abord les résidents. Une des résolutions adoptées parle de créer un «espace jardiné», une autre encore de «passage accueillant». Après coup, samedi, un observateur a noté le danger de voir ainsi privatiser (ou tout comme) un espace public payé par l'ensemble de la communauté.

Modifier le zonage

Dans l'autre cas de figure, les espaces redécouverts deviendraient partie intégrante de la montagne. Cette fois, les recommandations visent une prise en compte de la perspective ouverte sur la ville ou l'installation d'une «œuvre d'art choisie par concours et incorporée au parc».

Quoi qu'il arrive, la mairesse Fotopulos a annoncé son intention de modifier le zonage du site

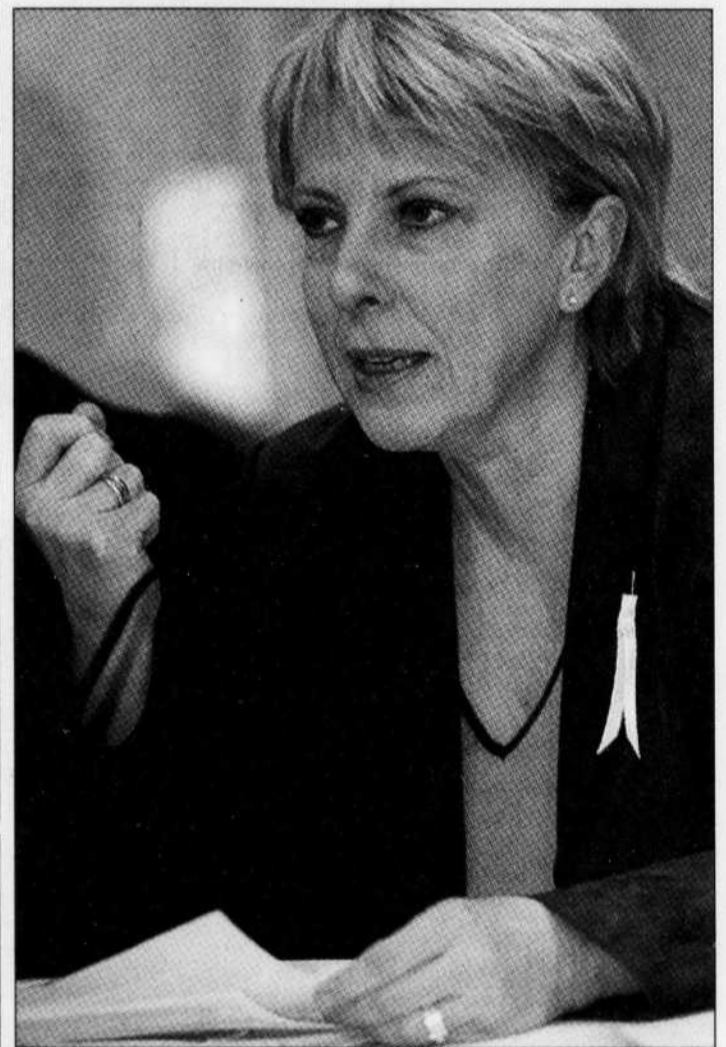
dès l'an prochain. Pour l'instant, il est possible d'y construire des édifices privés de quatre étages. Le nouveau règlement imposera la vision verte.

Elle a aussi retenu de l'exercice de «démocratie participative» l'idée de développer le site dans un plan d'ensemble, incluant le parc Jeanne-Mance, tout près. Elle a également noté que ses concitoyens souhaitaient bien marquer la présence multiculturelle des sœurs hospitalières dans le secteur.

A moyen terme, l'Hôtel-Dieu cédera ses fonctions au nouvel hôpital universitaire, dans le Quartier latin. Il faudra aussi alors réfléchir à l'intégration du merveilleux jardin du vieil hôpital au parc Jeanne-Mance, au parc du mont Royal et au nouvel espace vert du Parc-des Pins.

Le Devoir

Journée contre la violence faite aux femmes



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

LA MINISTRE de la Condition féminine, Christine St-Pierre, a profité de la première journée d'action contre la violence faite aux femmes, hier, pour lancer la quatrième campagne de sensibilisation contre la violence conjugale. Pour ce faire, Québec relance une campagne de publicité crue, ayant pour thème: «La violence conjugale est un crime. Appelez votre service de police.» La publicité, qui montre un homme s'en prendre violemment à sa conjointe avant qu'un policier n'intervienne, a retenu l'attention des gens lors de son premier passage et c'est pourquoi le gouvernement a décidé de lui donner une seconde vie au lieu d'y aller avec une nouvelle campagne. Depuis 1999, l'Assemblée générale des Nations unies invite les gouvernements, chaque 25 novembre, à prendre des mesures afin de mettre un terme aux différentes manifestations de violence perpétrées contre les femmes. Depuis 2003, le début des Journées d'action contre la violence faite aux femmes a lieu à cette date. Elles se poursuivront jusqu'au 6 décembre, date de commémoration des victimes du drame de l'École polytechnique.

Prostitution et mondialisation

Conférence publique organisée par le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM)

Richard Poulin, auteur: *Abolir la prostitution* et Université d'Ottawa
Rhea Jean, Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) et Université de Sherbrooke
Diane Matte, CLES et Marche mondiale des femmes

29 novembre, 19h00

Café et collations servis à 18h30
Centre St-Pierre, 1212 rue Panet
Métro Beaudry
ENTRÉE LIBRE

info: crg.online@yahoo.com
mondialisation.ca
globalresearch.ca

Livre-cadeau idéal

Jacques BEAUCHESNE

DICTIONNAIRE DES COOCCURRENCES À L'USAGE DES ÉCOLES

ISBN 978-2-7601-6742-1
576 pages 18,85 \$

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

Colloque

Mouvements sociaux et répression policière

Avec Francis Dupuis-Déri (UQAM), Olivier Filieule (Université de Lausanne), Patrick Forgat (auteur de *Sur la manifestation*), Josianne Lavoie (École du Barreau de Montréal), Jonathan Leblanc (École du Barreau de Montréal), Christian Nadeau (Université de Montréal) et Marie-Eve Quirion (UQAM)

Cet événement est organisé en collaboration avec :

La Faculté de science politique et de droit (UQAM);
le Département de science politique (UQAM); le Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (CRÉUM);
le Programme de contestation judiciaire; l'Étude légale Ouellet, Nadon et associé(e)s.

→ Le mercredi 28 novembre de 9 h 30 à 17 h

UQAM
Pavillon de l'Éducation
1205, rue Saint-Denis, local N-M450
Berri-UQAM

Entrée libre

Renseignements :
514 987-3000 poste 5678

UQAM
Prenez position

OYSTER PERPETUAL DATEJUST
ACIER

ROLEX

Bijouterie Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATI-CART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

ACTUALITÉS



Chantal Hébert

Un an plus tard

Il y a un an, Stéphane Dion débarquait à la tête du Parti libéral du Canada porteur du ballon de l'environnement, un terrain sur lequel il semblait destiné à marquer des points dans un filet conservateur désert. Douze mois plus tard, les résultats sont loin d'être concluants.

Le ballon s'est-il dégonflé? Son porteur a-t-il trébuché en chemin? Ou encore l'équipe adverse a-t-elle trouvé un second souffle? Dans les faits, il y a un peu des trois dans le retournement de situation qui semble avoir coûté l'avantage au PLC.



D'emblée, l'arrivée à la tête des libéraux d'un champion de l'environnement au terme d'un automne passé sur la défensive sur le sujet a déclenché un branle-bas de combat prévisible au sein du gouvernement Harper. Un mois plus tard, il y a eu la nomination d'un nouveau ministre, plus bilingue, plus expérimenté et plus influent. Au printemps, John Baird présentait un plan vert remanié.

Pour rehausser son statut de champion de l'environnement, Stéphane Dion aurait eu besoin d'un geste d'éclat

Il s'agissait essentiellement d'un exercice de marketing. Sur le fond, la position du gouvernement n'a pas changé, et l'abandon des cibles du protocole de Kyoto s'est confirmé. Encore ce week-end, au sommet du Commonwealth, le premier ministre a réitéré sa volonté de poursuivre sur la lancée du virage qu'il a infléchi au dossier à son arrivée au pouvoir. Tant que Stephen Harper sera premier ministre, le Canada n'adhèrera pas à un plan international de lutte contre les changements climatiques contraignant en l'absence — au minimum — des États-Unis et, en principe, de la Chine et de l'Inde.

Dans les circonstances, le programme conservateur remanié a fait peu d'adeptes à l'extérieur des rangs du gouvernement. Contrairement à d'autres dossiers — notamment celui des autochtones où se sont bâtis quelques ponts, ou encore celui de l'Afghanistan sur lequel un libéral notoire comme John Manley a accepté de plancher —, aucun groupe écologique important n'a accredité les efforts conservateurs. Mais le gouvernement a tout de même cessé de perdre du terrain au profit des libéraux sur la question.

C'est que le chef libéral n'est pas parvenu à s'imposer sur une glace sur laquelle il doit composer avec le Parti vert, le NPD et le Bloc québécois. Au contraire, depuis 12 mois, Stéphane Dion s'est enfoncé dans une dynamique à quatre qui ne lui est pas favorable.

Il s'est accroché au protocole de Kyoto qu'il s'est entêté à tenter de ressusciter aux Communes. C'était une stratégie perdante à deux égards. Le retard qu'accuse le Canada n'est plus rattrapable à des coûts tolérables pour l'économie. Politiquement, le dossier de Kyoto est un rappel constant du fait que le chef libéral a fait partie d'un gouvernement moins qu'activiste en matière d'environnement, un régime qui n'a pas fait ce qu'il fallait pour remplir les engagements internationaux qu'il avait contractés.

Pour rehausser son statut de champion de l'environnement, Stéphane Dion aurait eu besoin d'un geste d'éclat pour démontrer que c'est sous son étendard que la guerre contre les changements climatiques allait être menée. À son arrivée, il aurait voulu que Steven Guilbeault quitte Greenpeace pour porter ses couleurs dans Outremont. À la place, c'est Jack Layton qui a mis la main sur la recrue de l'année en environnement en présentant Thomas Mulcair dans cette même circonscription et en la remportant.

Six mois après la victoire de M. Dion, les sondages montraient que les électeurs ne voyaient pas le PLC comme le parti le plus apte à s'occuper d'environnement. À ce jour, cette palme continue de revenir au Parti vert. En prime, les Canadiens voient désormais davantage Jack Layton que son adversaire libéral dans la peau d'un premier ministre.

Enfin, même si l'environnement continue d'être une préoccupation majeure de l'électorat canadien, l'économie lui fait de plus en plus concurrence. Il y a un an, plusieurs premiers ministres, dont celui du Québec, interpellaient systématiquement Stephen Harper sur les changements climatiques. Depuis, la question n'a à peu près pas été abordée en campagne électorale au Québec et en Ontario. Aujourd'hui, Jean Charest — comme d'autres de ses collègues — dépense plutôt sa salive à lancer des appels à l'aide sur l'économie.

Un an après l'arrivée de Stéphane Dion, les conservateurs sont convaincus qu'ils sont mieux équipés pour tirer l'épingle du jeu du débat sur l'environnement et que le contexte leur est plus favorable. Du côté libéral, le dossier demeure la carte maîtresse du chef pour qui elle fait désormais double emploi comme planche de salut et pièce essentielle de l'échafaudage électoral.



Ces temps-ci à Ottawa, on en est davantage à chercher le sujet sur lequel tombera le gouvernement minoritaire que celui qui lui permettra de durer encore un peu. Dans cet esprit, tous les yeux sont rivés sur la fenêtre électorale de février. Des libéraux laissent entendre que leur parti sera alors d'attaque pour faire tomber le gouvernement. De leur côté, les stratèges conservateurs songent à devancer le budget pour s'assurer de le déposer avant d'aller en campagne.

Si des élections fédérales devaient se présenter au tournant du début de l'an prochain, elles coïncideraient avec l'intensification des grandes manœuvres internationales en vue de l'après-Kyoto. On peut penser que le sujet serait un thème important et peut-être même le grand thème de la campagne canadienne.

Dans un tel scénario, l'équipe Harper mise finalement sur une répétition de la campagne du libre-échange de 1988 alors qu'un gouvernement conservateur avait réussi à imposer son projet grâce au Québec, à la division du vote d'opposition et à la faiblesse du chef libéral de l'époque.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

Le rapport Castonguay sur le financement de la santé est reporté à février 2008

Les trois membres de la commission ne sont pas encore arrivés à une position commune quant aux recommandations centrales

JOCELYNE RICHER

Québec — Faute d'avoir réussi à s'entendre dans les délais prévus, les membres du groupe de travail Castonguay ont dû demander un délai supplémentaire, afin d'espérer en arriver à une position commune sur le financement de la santé et la place du secteur privé.

À ce jour, après cinq mois de délibérations, La Presse canadienne a appris qu'aucun scénario n'était encore exclu — dont l'idée d'imposer un ticket modérateur aux usagers — quant aux recommandations à formuler à Québec pour assurer le financement à long terme du système de santé.

Ceux qui espéraient connaître la position — très attendue — du groupe en décembre, comme prévu, devront donc attendre au moins jusqu'en février.

Québec a reçu une demande en ce sens du président du groupe de travail, Claude Castonguay, et un décret est en préparation dans le but d'y donner suite.

Ainsi, son équipe gagne un peu de temps, mais elle doit quand même faire son lit avant longtemps, puisqu'elle en est rendue à l'étape cruciale de la rédaction de son rapport, la collecte d'information et la démarche de consultation étant terminées.

«On n'a pas terminé nos discussions. On a fait un déblayage, mais on n'a pas fait l'arbitrage final», a indiqué un des membres. La proposition centrale du rapport reste donc encore à trouver.

En mai dernier, M. Castonguay a été chargé par Québec de trouver de nouvelles sources de financement au système de santé, appelé à gruger la moitié du budget de l'État avant longtemps si rien n'est fait.

Plusieurs observateurs — dont les centrales syndicales — craignent que le groupe recommande à Québec d'ouvrir toutes grandes les portes au privé, voire d'imposer aux malades une contribution financière pour obtenir des soins, compte tenu du fait que M. Castonguay s'est prononcé publiquement en faveur du ticket modérateur.

En mars 2006, il avait cosigné un mémoire, présenté à la commission des affaires sociales, dans lequel il

concluait que «l'introduction d'une contribution individuelle pour tous les soins primaires, allée à la prohibition sur l'assurance privée des soins primaires, constitue la meilleure option pour continuer de développer l'offre de services de santé tout en préservant notre système public».

Pour mener à bien sa tâche, M. Castonguay est secondé par le directeur général de l'Institut du Nouveau Monde, Michel Venne, et la cinéaste Joanne Marcotte, auteure du documentaire *L'Illusion tranquille*, qui concluait à l'échec du modèle québécois.

Avis d'experts et de groupes de pression

Parmi les nouvelles façons de financer le réseau, le groupe a examiné la possibilité de revoir, de l'intérieur, les postes de dépenses qui pourraient être réévalués au profit d'autres secteurs.

Depuis juin, le groupe a commandé une demi-douzaine d'avis à autant d'experts et chercheurs, sur des sujets précis, dont l'organisation des services de première ligne et l'impact des nouvelles technologies sur le financement du réseau.

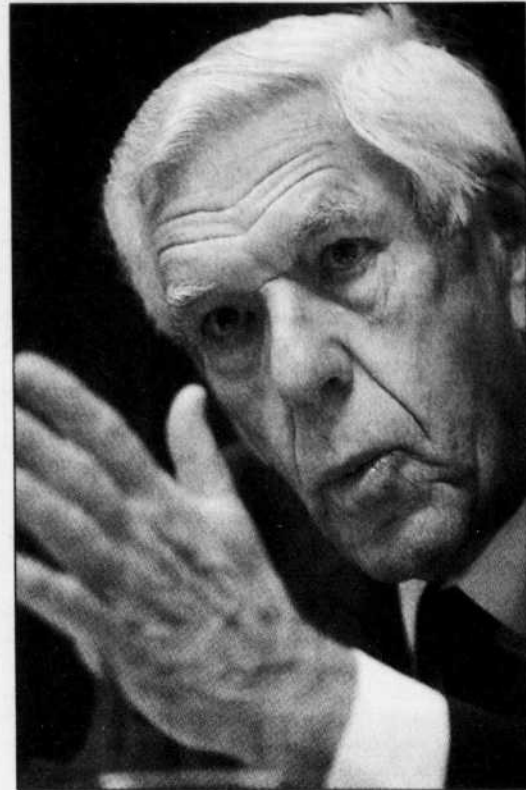
Au cours des derniers mois, le groupe a par ailleurs rencontré et consulté des dizaines d'experts. Il a aussi reçu les avis de plusieurs groupes et organisations, dont les centrales syndicales, les associations professionnelles de la santé et de nombreux dirigeants du réseau de la santé.

Un certain nombre, non précisé, de citoyens intéressés a aussi expédié au groupe son opinion, sous forme de mémoire ou de courriel.

Par ailleurs, le groupe a examiné la situation prévalant dans certains pays européens, de même que dans les autres provinces canadiennes.

L'équipe Castonguay va certainement tirer des leçons des réformes récentes faites dans certains de ces pays, même si aucun modèle ne peut être importé comme tel. Elle devra en parallèle évaluer si les recommandations qu'elle soumettra obligeront ou non Québec à revendiquer que la Loi canadienne sur la santé soit amendée.

Malgré leurs divergences idéologiques, les



JACQUES NADEAU ARCHIVES LE DEVOIR

Le «père» de l'assurance maladie au Québec, Claude Castonguay, a été chargé par le gouvernement Charest de trouver de nouvelles sources de financement au système de santé québécois.

membres sont toujours confiants de présenter un rapport unanime.

La Presse canadienne

L'ancien juge en chef de la Cour suprême Antonio Lamer est décédé

JIM BROWN

Ottawa — L'ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada, Antonio Lamer, est décédé. Il est mort dans la nuit de vendredi à samedi, a confirmé Eugene Meehan, un ancien adjoint et un ami de longue date du juge. Celui-ci était âgé de 74 ans.

M. Lamer a siégé près de 20 ans au plus haut tribunal du pays, dont 10 ans en tant que juge en chef.

Antonio Lamer est né à Montréal le 8 juillet 1933 dans un milieu modeste. Après avoir étudié au Collège Saint-Laurent, il a obtenu un diplôme en droit de l'Université de Montréal.

En douze ans de pratique privée, il a acquis une solide réputation comme criminaliste et a défendu avec succès le nationaliste québécois Pierre Bourgault, qui avait été accusé d'incitation à l'émeute au cours de la soirée de la Saint-Jean-Baptiste de 1968 au cours de laquelle Pierre Elliott Trudeau s'était fait lancer des déchets.

Un an plus tard, le premier ministre libéral fédéraliste nommait M. Lamer, âgé de 36 ans, à la Cour supérieure du Québec.

Antonio Lamer a participé à de nombreux comités qui ont marqué l'histoire du Québec et du Canada. Il a siégé à la Commission de réforme du droit du Canada. Il a été nommé à la Cour d'appel du Québec puis, en 1980, à la Cour suprême du Canada, où Brian Mulroney l'a fait juge en chef en 1990. Il a occupé ce poste jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite, en 2000.

Il a aussi été le fondateur de l'Association des avocats de la défense du Québec, et membre du conseil d'administration de la Fondation canadienne des droits de l'homme.

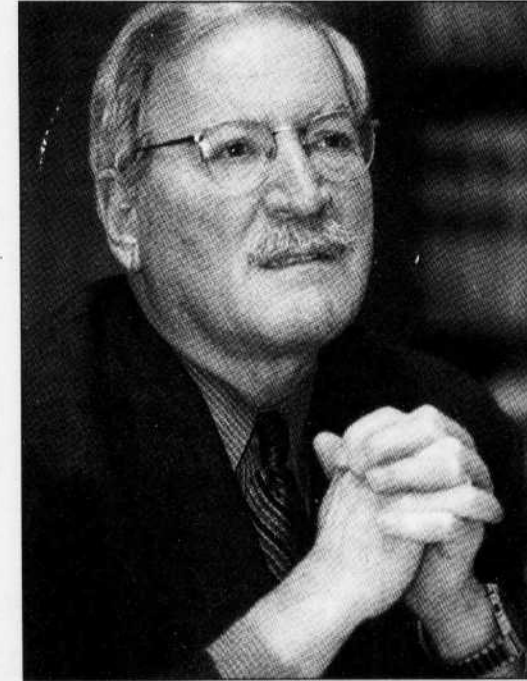
Un juge «libertaire»

Le juge Lamer est indissociable du passage de la Charte canadienne des droits et libertés à la vie adulte. Peu de gens ont autant que lui soupsé les ramifications de ce texte constitutionnel.

Comme il l'expliquait en entrevue au *Devoir* en avril dernier, Antonio Lamer prenait la Charte très au sérieux, s'interrogeant des nuits entières sur un article ou un autre. Sa santé s'en est lourdement ressentie, devait-il admettre.

Il estimait dans cette entrevue que la Charte avait eu des conséquences positives. Elle a d'abord amené les Canadiens à développer une «culture des droits de la personne», ce qui rejoignait son esprit libertaire. «Je crois, disait-il, que les Canadiens aujourd'hui pensent davantage aux droits de la personne qu'avant.» La Charte est venue aussi encadrer l'exercice des devoirs de l'État.

«Les hommes ont délégué à un certain nombre de personnes, non pas des droits, mais le pouvoir de voir à



SYLVAIN MARIÉ ARCHIVES LE DEVOIR

Le juge Antonio Lamer (1933-2007) est indissociable du passage de la Charte canadienne des droits et libertés à la vie adulte.

ce que les droits de chacun soient respectés, faisait-il remarquer. L'État n'a pas de droits; l'État n'a que des obligations vis-à-vis des individus et de la collectivité. La collectivité, ce n'est pas l'État mais la somme des individus. [...] L'État a une arme, la loi, qu'on lui donne pour me protéger et vous protéger. Ce n'est pas son droit, c'est son devoir. C'est mon droit par contre d'être protégé.»

La sécession du Québec

Durant son mandat de juge en chef, le juge Lamer a aussi guidé la Cour suprême dans l'arrêt unanime rendu en 1998, qui statuait que le Québec n'avait pas la capacité juridique de se séparer unilatéralement du Canada, mais que le reste du pays avait le devoir de négocier avec lui si les indépendantistes remportaient une victoire claire lors d'un référendum juste.

Ce jugement devait être le prélude à l'adoption de la Loi sur la clarté par Jean Chrétien, sur de nouvelles règles devant s'appliquer à tout nouveau référendum sur l'indépendance. Le juge Lamer a déjà décrit que la cause relative à la sécession du Québec avait été la plus importante de sa carrière.

Antonio Lamer s'est avéré un grand défenseur des droits des accusés. Dans les années 1980 et 1990, il a notamment rédigé une série de décisions

faisant jurisprudence, qui ont limité les pouvoirs des policiers de procéder à des fouilles et à des saisies, et consolidé le droit des suspects à consulter un avocat avant de répondre à des questions.

Souvent étiqueté comme de gauche, ou interventionniste, le juge Lamer préférait se dire «libertaire».

Il a maintes fois réfuté les accusations de «militantisme» injustifié et les critiques politiques voulant que lui ou d'autres juges usurpent le rôle des législateurs élus.

La nomination des juges

La même fermeté est ressortie dans deux missions confiées au juge Lamer après qu'il eut quitté le banc, à l'âge de 67 ans.

À titre de surveillant du Centre de la sécurité des télécommunications, l'agence gouvernementale ultrasecrète d'écoute électronique, il avait critiqué le «manque de clarté» du fonctionnement du Centre et déploré de ne pas recevoir suffisamment d'information pour pouvoir s'assurer que l'instance respectait toujours la loi.

À titre de président d'une enquête publique sur le système judiciaire de Terre-Neuve, il avait reproché à la police et aux procureurs de la Couronne leurs «veilles» relativement aux erreurs judiciaires commises aux dépens de trois hommes injustement accusés de meurtre.

Tout récemment, soit en février dernier, M. Lamer ajoutait sa voix à ceux qui rejetaient les changements apportés par le gouvernement conservateur au mode de nomination des juges.

Selon Antonio Lamer, la seule présence de monsieur et madame Tout-le-monde dans les comités de sélection des juges n'avait pas sa place. «La question plus fondamentale, expliquait-il en entrevue au *Devoir*, c'est pourquoi nommer des personnes qui ne s'y connaissent pas du tout? Madame Blanchette, je l'aime bien, elle représente le peuple, il y a cette espèce de mode d'avoir quel qu'un de profane, mais cette personne, qu'est-ce qu'elle apporte, au juste? On a perdu de vue le but de l'opération. Et cette opération c'est la suivante: on a un poste [de juge] à pourvoir, donc on nomme quelqu'un qui connaît ce que le poste requiert pour le sélectionner.»

Il critiquait aussi les déclarations du premier ministre Stephen Harper selon lesquelles il voulait recruter des juges plus sévères contre le crime. Selon lui, le moyen d'y parvenir est de changer les lois. «Ce que M. Harper tente, il ne peut le faire à peu près que par les moyens législatifs, confiait-il encore en entrevue. En passant par d'autres chemins, il s'expose à de l'ingérence dans le système judiciaire de façon inappropriée.»

Il s'était marié en 1987 et a eu un enfant, un garçon dont le prénom est Stéphane.

La Presse canadienne avec Le Devoir

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal
514.845.5545

JE DÉFENDRAI
VOS INTÉRÊTS



Marc GRÉGOIRE
L'activité physique
et la santé

Pour le 1^{er} cycle du secondaire

Cahier • 144 pages • 20 \$ • ISBN 978-2-7601-6918-0
Guide-corrige • 216 pages • 75 \$ • ISBN 978-2-7601-6919-7

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LES ACTUALITÉS

Benoit Labonté passe du côté de Vision Montréal

ALEXANDRE SHIELDS

Un peu plus de deux mois après avoir claqué la porte du parti Union Montréal, le maire de l'arrondissement Ville-Marie, Benoit Labonté, passe du côté de Vision Montréal, l'opposition officielle à l'Hôtel de Ville.

Il amène du même coup deux conseillers municipaux avec lui, soit Karim Boulos, qui représente le district de Peter-McGill, et Soraya Martinez, du district Saint-Michel. Tous deux avaient quitté le parti du maire Gerald Tremblay à la mi-septembre, en même temps que M. Labonté.

Ce dernier n'a d'ailleurs pas manqué de lancer une pointe à M. Tremblay hier. «Nous avons trouvé, Karim, Soraya et moi-même, au sein du nouveau Vision Montréal, des élus, membres et dirigeants dynamiques, désireux de repenser complètement un Montréal qui tarde encore trop à s'adapter aux nouveaux enjeux urbains mondiaux du XXI^e siècle et qui ont l'ardent désir de proposer aux Montréalais un projet porteur et mobilisateur. Voilà le nouveau Vision Montréal, notre nouveau chez nous», a-t-il souligné.

«Nous sommes résolus à présenter une option susceptible de propulser Montréal au diapason des métropoles mondiales véritablement dynamiques et en plein essor... une option qui incarnera la promesse de la "Grande transformation urbaine" que doit absolument effectuer notre métropole», a également fait valoir Benoit Labonté.

Chose bien connue, le maire de l'arrondissement Ville-Marie est à

coueteaux tirés avec le maire de Montréal. M. Labonté a quitté le parti Union Montréal le 17 septembre, peu de temps après que M. Tremblay eut signifié qu'il s'occuperait personnellement des grands projets à développer au centre-ville, donc dans Ville-Marie. Benoit Labonté a en outre décrié récemment la volonté du maire de la métropole d'abolir la mairie de cet arrondissement.

Union Montréal s'interroge

Ce nouveau rebondissement sur la scène politique montréalaise a suscité l'ire chez Union Montréal. «Benoit Labonté et Vision Montréal se querellent à coups de critiques virulentes depuis plus de deux ans, et on apprend aujourd'hui que le chef par intérim de ce parti, François Purcell, et la chef désignée de l'opposition officielle, Noushig Eloyan, acceptent de prendre M. Labonté dans leurs rangs. Voilà un mariage parti-san pour le moins curieux qui révèle davantage l'opportunisme de chacun que leurs convictions communes pour l'intérêt supérieur de Montréal», a lancé Marvin Rotrand, membre du caucus d'Union Montréal et conseiller municipal dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-De-Grâce.

«Tout ça nous laisse croire que, contrairement à ce qu'il dit, M. Labonté n'a pas les meilleurs intérêts des Montréalais et Montréalaises à cœur et qu'il ne cherche qu'à trouver le véhicule qui lui permettra de nourrir sa propre ambition politique», a aussi jugé M. Rotrand.

Le Devoir

EN BREF

Appui aux avocats pakistanaï

Plusieurs avocats ont répondu à l'appel de l'Association du Barreau canadien hier et sont descendus dans les rues, à Ottawa, afin de signifier leur solidarité envers leurs confrères pakistanaï. Les droits de

ces derniers sont bafoués dans leur pays, embourbé dans une profonde crise politique. «La situation qui prévaut actuellement au Pakistan, où des juges et des avocats ont été arrêtés et ne sont pas libres de faire leur travail, est inacceptable pour toute société qui aspire à être démocratique», a souligné l'Association du jeune barreau de Montréal. - Le Devoir

C'est dans moins d'une semaine que l'on saura si le dauphin d'Henri Massé, Michel Arsenault, deviendra officiellement son successeur à la tête de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

M. Arsenault, âgé de 56 ans, est pour le moment le seul candidat en lice à la présidence de la FTQ alors que s'ouvre aujourd'hui le 28^e Congrès triennal de la formation syndicale au Centre des congrès de Québec. L'élection des nouveaux dirigeants aura lieu à la clôture du congrès, soit le vendredi 30 novembre en avant-midi, et sera suivie d'une conférence de presse des dirigeants nouvellement élus.

Plus de 1500 délégués sont attendus au 28^e Congrès triennal de la FTQ qui s'échelonnent sur une semaine.

La crise forestière et manufacturière, le dossier de la santé et les relations de travail figurent parmi les sujets qui seront abordés. Le thème de l'emploi sera également abordé sous trois de ses facettes, soit la perte d'emplois, la création d'emplois et la qualité des emplois.

Les congressistes auront également à se prononcer sur deux importantes déclarations de politique: une sur le trentième anniversaire de la Charte de la langue française et une autre sur un développement plus respectueux de l'humain et de l'environnement.

Sur le thème «Fiers et fiers d'être syndicalistes: une FTQ d'actions et de solutions», les congressistes vont examiner les moyens de relever les nouveaux défis qui se présenteront au mouvement syndical.

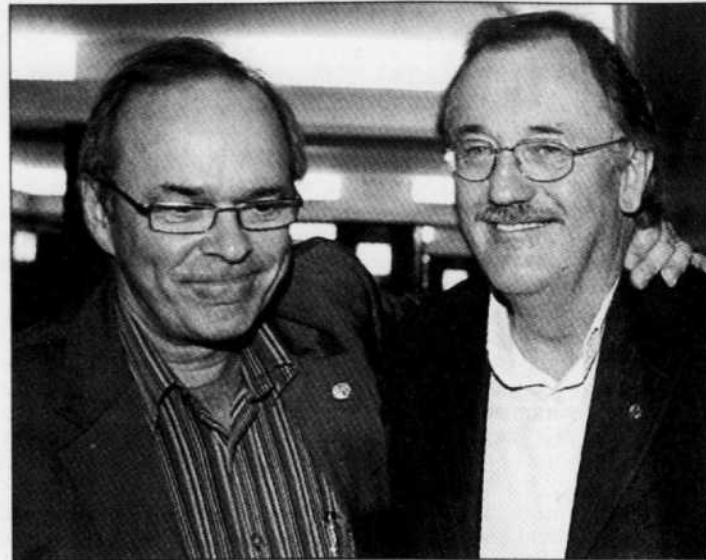
Le congrès s'ouvrira par un discours de l'actuel président de la FTQ Henri Massé, élu à la tête de la FTQ en 1998. L'homme de 61 ans compte près d'une quarantaine d'années de services au sein du mouvement syndical.

Henri Massé a annoncé le 25 septembre dernier qu'il ne solliciterait pas de nouveau mandat. Celui qui est en lice pour lui succéder, Michel Arsenault, est l'actuel directeur québécois du Syndicat des Métallurgistes, affilié à la FTQ, qui regroupe 60 000 membres. Il occupe cette fonction depuis sept ans.

Un syndicaliste de carrière

En entrevue à La Presse canadienne, ce week-end, M. Arsenault a souligné «que le gouvernement fédéral ne fait pas sa part» pour venir en aide aux industries forestière et manufacturière. A titre d'exemple, il cite les «mesures d'aide de 1,2 milliard \$ US mises en place pour aider les entreprises de pâtes et papiers à moderniser leurs équipements dans les États du Maine, au New Hampshire et au Vermont».

M. Arsenault s'est aussi dit pré-



L'actuel directeur québécois du Syndicat des Métallurgistes, Michel Arsenault (à gauche), devrait officiellement devenir le successeur d'Henri Massé à la tête de la Fédération des travailleurs du Québec.

occupé par d'autres sujets touchant de près les travailleurs, comme la vente d'Alcan à des intérêts étrangers.

Michel Arsenault se décrit comme «un syndicaliste de carrière qui a commencé au pied de l'échelle syndicale lorsqu'il était électricien sous-terre dans les mines de Murdochville».

le», dans la région de Gaspésie-de-la-Madeleine.

Si M. Arsenault est élu à la présidence de la FTQ, c'est son adjoint Daniel Roy qui lui succédera à la direction du Syndicat des métallos au Québec.

La Presse canadienne

Malgré l'accueil tiède de Jean Charest

Les jeunes libéraux ont l'intention de présenter leurs résolutions au PLQ

FRÉDÉRIC DAIGLE

Laval — Malgré le désaccord exprimé la veille par le premier ministre Jean Charest à l'endroit de certaines résolutions des jeunes libéraux du Québec, ceux-ci ont mis un terme hier à leur congrès en répétant leur ferme intention de présenter au congrès des membres du PLQ, en mars prochain.

Les jeunes libéraux ont adopté samedi des résolutions pronant la privatisation de la SAQ, la hausse des tarifs d'électricité ainsi qu'une redevance sur l'eau captée afin de dynamiser l'économie et de créer de la richesse.

Pour l'aile jeunesse du PLQ et son président, François Beaudry, ces résolutions s'insèrent dans une vision globale de modernisation et de restructuration de l'Etat, ainsi que d'une responsabilisation de la population envers l'utilisation de la principale ressource énergétique de la province.

«On a des ressources infinies. On a la possibilité d'être une puissance mondiale en énergies renouvelables, a expliqué M. Beaudry. Prenons ces ressources. On a fait des choix sociaux, ces choix sociaux-là doivent être subventionnés. En ce sens, ça devient une évidence: on s'est assis sur nos lauriers. On a gaspillé nos ressources et je pense qu'il ne faut pas avoir peur de le dire.»

Accommodements raisonnables

M. Beaudry a ajouté que les jeunes libéraux s'étaient réjouis des débats du week-end et que c'était là la mission de l'aile jeunesse du parti, soutenant au passage que, contrairement à d'autres partis politiques, ses confrères ne se faisaient pas dic-

ter une ligne de conduite par le Parti libéral.

Les jeunes libéraux n'ont pu échapper à la question des accommodements raisonnables et de l'identité québécoise. Pour les jeunes libéraux, il y a aucun doute: le Québec doit être à prédominance francophone, tout en étant inclusif et en assurant un environnement économique en effervescence.

«Les jeunes libéraux veulent créer un environnement rassembleur, a précisé M. Beaudry. Un environnement respectueux, dynamique, dans lequel le Québec serait une puissance mondiale en énergies renouvelables.»

Par ailleurs, les congressistes ont adopté une résolution pour applaudir aux actions prises par le gouvernement Charest dans le dossier du dégel des droits de scolarité, une proposition mise en avant par les jeunes libéraux il y a quelques années. Toutefois, M. Beaudry était incapable de commenter les résultats d'un sondage Harris-Décima publiés par Le Journal de Montréal hier, qui faisaient état d'une forte majorité de gens contre ce dégel, soit 25 % en faveur d'une baisse des droits de scolarité et de 41 % en faveur d'un gel, pour un total de 66 %, car il n'avait pas eu le temps de le consulter.

La Presse canadienne

EN BREF

Les autochtones décrochent

Toronto — Le Canada risque de perdre des milliards de dollars sous forme d'une baisse de productivité parce que près d'un autochtone sur deux ne finit pas ses études secondaires, révèle une étude rendue publique aujourd'hui. Selon une projection de l'enquête, effectuée par le Centre d'étude des niveaux de vie, à Ottawa, le produit intérieur brut du Canada pourrait grimper de 71 milliards supplémentaires d'ici 2017 si les autochtones avaient le même taux d'obtention de diplômes que le reste de la population. A l'aide de données recueillies dans le cadre du recensement 2001, l'étude constate que seulement 52 % des autochtones du pays réussissent à décrocher un diplôme d'études secondaires, contre 70 % pour les autres Canadiens. Si l'économie canadienne parvenait à mieux utiliser le potentiel des jeunes autochtones, les communautés autochtones et l'économie du pays tout entier s'en porteraient mieux, observent les auteurs de l'étude. - La Presse canadienne

Manufacturiers: Dion appuie Charest

Le chef libéral Stéphane Dion est d'accord avec le premier ministre Jean Charest, qui déplore l'inaction du gouvernement fédéral pour revitaliser le secteur manufacturier. Vendredi, lorsqu'il avait annoncé l'injection de 620 millions en cinq ans pour aider l'industrie manufacturière, M. Charest avait prétendu que seul le gouvernement fédéral était absent dans le dossier, en dépit des engagements qu'il avait pris lors du discours du Trône à l'égard de ce secteur en crise. Le chef de l'opposition officielle a appuyé Jean Charest, estimant que le gouvernement de Stephen Harper ne se préoccupe pas des entreprises manufacturières. - La Presse canadienne

Alerte à Malibu

Los Angeles — Près de 50 maisons, d'une valeur dépassant souvent plusieurs millions de dollars chacune, ont été détruites dans des incendies à Malibu, mais la situation était en passe d'être maîtrisée hier, ont indiqué les autorités. L'incendie s'est déclaré au dessus de Malibu samedi et s'est rapidement propagé, attiré par des rafales atteignant 80 kilomètres/heure, aux côtes de célébrités de Hollywood située à l'ouest de Los Angeles. Depuis samedi, environ 1880 hectares ont été touchés par les flammes et 51 bâtiments, dont 49 maisons d'habitations, ont été détruites. - AFP

Rescapés de l'Explorer

Le deuxième groupe de rescapés du naufrage du bateau de croisière Explorer, qui a coulé vendredi en Antarctique, est arrivé hier à Punta Arenas, dans l'extrême sud du Chili. Un C-130 Hercules de l'armée de l'air chilienne a ramené ce groupe de 77 personnes. - AFP

CONCOURS

LE DEVOIR et TV5



CUBANA

Sol Melia CUBA Varaplaya TOURS

BIKINI & CULTURE

A VARADERO A LA HAVANE

Sol Palmeras ** TRYB HABANA LIBRE *******




www.solmeliacuba.com

CE VOYAGE POUR DEUX COMPREND :

Billets d'avion aller-retour sur Cuba à destination de La Havane, cinq jours formule tout-inclus à l'hôtel Sol Palmeras Beach Resort à Varadero, deux jours à l'hôtel Tryb Habana Libre à La Havane, petits-déjeuners inclus.

D'une valeur de 4200\$

Questions pour un champion Pour participer, regardez l'émission Questions pour un champion 17h55 du lundi au samedi sur les ondes de TV5 et notez l'indice du jour.

Cuba

DICTÉES

Michel DAVID

Dictées progressives

Progressivement et assurément, vers la maîtrise de l'écrit.

Primaire 320 pages • 23 \$
ISBN 978-2-921652-22-6
Secondaire 416 pages • 23 \$
ISBN 978-2-921652-17-0

LIDEC inc.
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Résultats des tirages du: 2007-11-24

| | | | | | |
|------------------------------|----------|------------------|-----------------|------------|---------------------|
| 649 | 01 10 25 | 41 | 07 16 18 | 43 | |
| | 27 30 36 | compl. (C) | 20 31 47 | compl. (C) | |
| GAGNANTS | | LOTS | | | |
| 6/6 | 2 | 12 512 425,00 \$ | 6/6 | 0 | 2 000 000,00 \$ |
| 5/6+C | 2 | 298 123,60 \$ | 5/6+C | 1 | 75 000,00 \$ |
| 5/6 | 258 | 1 909,10 \$ | 5/6 | 13 | 750,00 \$ |
| 4/6 | 14 413 | 64,70 \$ | 4/6 | 1 176 | 75,00 \$ |
| 3/6 | 267 119 | 10,00 \$ | 3/6 | 20 299 | 10,00 \$ |
| 2/6+C | 164 360 | 5,00 \$ | 2/6+C | 12 720 | 5,00 \$ |
| Ventes totales: | | 29 494 696 \$ | Ventes totales: | | 1 029 757,00 \$ |
| Prochain gros lot (approx.): | | 4 000 000 \$ | Ventes totales: | | 9300618* 500 000 \$ |

*décomposable dans les deux sens

Résultats des tirages du: 2007-11-23

| | | | | |
|--------------------|-------------|------------------------|-----------------|------------|
| 77 | 04 11 12 | 14 | 3234053* | 500 000 \$ |
| | 15 23 31 37 | compl. (C) | | |
| GAGNANTS | | LOTS | | |
| 7/7 | 1 | 20 000 000,00 \$ | | |
| 6/7+C | 3 | 86 909,70 \$ | | |
| 6/7 | 147 | 1 773,60 \$ | | |
| 5/7 | 9 219 | 96,10 \$ | | |
| 4/7 | 192 313 | 10,00 \$ | | |
| 3/7+C | 174 009 | 10,00 \$ | | |
| 3/7 | 1 590 693 | Participation gratuite | | |
| Ventes totales: | | 22 000 000 \$ | | |
| Prochain gros lot: | | 22 909 838 \$ | | |

2 000 \$ TOUTES LES 2 SEMAINES À VIE!

TIRAGE TOUTS LES JEUDIS.

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

Retournez à: Concours Bikini & Culture, 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 7 décembre 2007 à 15h.

Faites-nous parvenir votre coupon de participation avant le mercredi 5 décembre 2007 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir et sur www.td5.ca

Indice du jour: Date de l'émission:

Nom: Adresse: App.: Ville:

Code postal: Courriel:

Téléphone: (rés.) (bur.)

Abonné(e): Oui Non Cochez si vous ne désirez pas recevoir de sollicitation du Devoir ou de TV5

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Le déclin de l'empire

La déconfiture de l'économie américaine des derniers mois serait, selon certains, la preuve que le déclin de l'empire américain est irrémédiablement enclenché. Mais ce n'est pas la première fois, ni probablement la dernière, que l'on enterre la première économie mondiale. Il sera intéressant de voir, cette fois-ci, si d'autres pays prendront sa relève en attendant et, le cas échéant, lesquels.

Les consommateurs américains n'ont pas eu à ce point le moral dans les talons depuis une quinzaine d'années à l'exception des quelques jours qui ont suivi le passage de l'ouragan Katrina. Les agences gouvernementales ne cessent de réviser à la baisse leurs prévisions de croissance pour les prochains mois. Les analystes font littéralement un saut chaque fois qu'une statistique économique se révèle un peu meilleure que l'on ne s'y attendait. Le billet vert commence à si bien porter son nom que de grands secteurs industriels se demandent aujourd'hui s'ils ne devraient pas choisir une autre monnaie de référence.

Le reste du monde regarde, impressionné, l'économie américaine se déliter sous ses yeux. On se rappelle toutes ces mises en garde des experts contre les dangers aux États-Unis des déficits budgétaires et commerciaux, de la bulle immobilière, de la consommation débridée des ménages, ou encore des excès des marchés financiers, et l'on se dit que ce n'est pas comme s'ils n'avaient pas été prévenus.

Les adeptes de la théorie du complot suspectent les Américains d'avoir provoqué eux-mêmes l'effondrement de leur propre monnaie pour se donner un avantage commercial déloyal. Ceux qui détestent les États-Unis se réjouissent de ce qui leur arrive. Toujours aussi nuancé, le drôle de couple que forment les présidents du Venezuela et de l'Iran, Hugo Chavez et Mahmoud Ahmadinejad, se sont par exemple moqués du dollar américain en le qualifiant de vulgaire «bout de papier qui ne vaut plus rien». Ils ont même prédit que bientôt plus personne n'allait en parler «parce que la baisse du dollar sera suivie par l'effondrement de l'empire du dollar et de l'empire américain».

Les gens plus raisonnables se doutent bien qu'un ralentissement économique marqué dans le pays qui représente à lui seul plus du quart de l'économie mondiale ne peut pas être une bonne nouvelle. C'est particulièrement évident pour le Canada et le Québec, qui dépendent tellement de leur commerce avec leurs voisins du Sud, mais cela est vrai aussi pour tous les autres pays. Il fallait entendre, la semaine dernière, les représentants de l'Union européenne, de la Chine, et du Japon en appeler au sauvetage de l'économie américaine.

Pour le moment, on évalue à environ 50 % les risques de récession aux États-Unis, et qui impliquerait que l'on y connaisse au moins deux trimestres de croissance négative consécutifs. On craint toutefois encore plus que ne s'éternisse la phase de croissance molle que l'on a connue cette année avec un taux qui devrait avoisiner les 2 % alors que le potentiel de l'économie américaine est évalué à au moins 3 %.

Les problèmes auxquels font face les États-Unis sont nombreux. L'effondrement du marché immobilier secoue profondément les assises financières des ménages qui sont plus endettés que jamais. Or, 70 % de l'activité économique du pays dépend de leur consommation. La crise du crédit qui affecte les marchés boursiers ne fait rien pour améliorer leur situation financière. L'affaiblissement du dollar devrait aider le secteur des exportations, mais ce dernier ne compte que pour 12 % de l'économie. On s'attendrait, en pareille circonstance, à ce que la banque centrale baisse les taux d'intérêt pour stimuler l'économie, mais elle hésitera à injecter plus de liquidité dans un contexte où la flambée des prix du pétrole exerce des pressions à la hausse sur l'inflation.

La relève

Tout dépendra maintenant de la rapidité avec laquelle les États-Unis sauront retomber sur leurs pieds. On ne compte plus les fois où l'on a annoncé leur déclin. Ils continuent toutefois d'être dominants en matière économique ne serait-ce qu'en matière de poids relatif, d'influence sur les grandes institutions internationales, de productivité, de recherche et développement, et de normes industrielles.

On verra également si d'autres pays sauront prendre la relève entre temps. L'Europe et le Japon apparaissent malheureusement déjà essouffés. Les experts fondent plus d'espoir dans des pays comme la Chine et l'Inde, pas seulement comme «atelier du monde» ou son «arrière-boutique», mais aussi pour le dynamisme de leurs propres marchés intérieurs.

On estime déjà que la moitié de la croissance économique mondiale sera attribuable cette année aux économies émergentes. L'augmentation de la consommation des ménages en Chine et en Inde aurait même plus fait pour la croissance mondiale durant la première moitié de l'année que l'augmentation de la consommation aux États-Unis. La plupart des économies émergentes ont aussi l'avantage d'avoir des finances publiques relativement saines et plusieurs d'entre elles disposent de réserves de devises étrangères énormes qui leur confèrent une capacité d'investissement considérable.

Malgré tout leur dynamisme, les nouveaux champions de l'économie mondiale ne suffiront probablement pas pour compenser complètement le passage à vide du géant américain. Cela sera malheureusement encore plus vrai pour le Canada.

Il se peut tout de même que l'on assiste, durant les prochaines années, à une étape importante de l'histoire économique. Ce ne sera vraisemblablement pas «l'effondrement» de la première économie du monde. Il s'agirait plutôt du moment où des pays, qui comptaient encore récemment parmi les plus pauvres et dont les populations représentaient plus de la moitié de l'humanité, auront assumé, pour la première fois depuis des siècles, le rôle et les devoirs de principal moteur du développement économique mondial.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le baril de brut a frôlé les 100 \$US

Les fonds spéculatifs attendent la flambée des cours

CLAIRE GATINOIS

Le pétrole justifie chaque jour davantage son surnom d'«or noir». Le mercredi 21 novembre, le prix du baril de brut a atteint 99,29 \$US sur le marché américain avant de terminer à 97,35 \$US. Pendant plusieurs heures, seuls quelques cents l'ont séparé du seuil symbolique et inédit des 100 \$US. Pour Moncef Kaabi, analyste chez Natixis, «on y est déjà».

Depuis quelques semaines, les prix du pétrole affolent les marchés. Depuis octobre, le *light sweet crude* à New York a bondi de plus de 20 \$US. S'agit-il de pure spéculation, comme l'a laissé entendre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)? Lors de son sommet de Riyad, le samedi 17 et dimanche 18 novembre, elle a estimé que l'envolée des cours n'était pas sa faute, mais celle des financiers. Notamment celle des fonds spéculatifs, les *hedge funds*.

Pour les experts, cette assertion n'est que partiellement vraie. «La spéculation force le trait», reconnaît Hervé Lievore chez Axa IM, mais elle n'est pas responsable à elle seule de la flambée des prix. Les cours s'envolent, car le marché redoute une pénurie de l'offre alors que la demande augmente irrésistiblement avec la consommation de pays émergents comme la Chine. Structurellement, les prix montent. Les fonds spécialisés «accompagnent et amplifient la tendance», estime Noël Amenc, professeur de finance à l'École des hautes études commerciales (EDHEC) et spécialiste des *hedge funds*. Pour Stephen Thorner, analyste chez Threadneedle, la spéculation renchérit le baril «de 15 à 20 \$US». M. Kaabi évoque 25 \$US.

Chiffrer l'ampleur de la spéculation est un exercice délicat, voire «impossible», admet M. Lievore. Mais une chose est certaine: depuis cinq ans, les fonds spé-

culatifs sont là. «Leur présence se voit, car il y a désormais des acheteurs sur le marché à terme — qui parient sur une hausse des cours — jusqu'à dix-huit mois plus tard», indique M. Thorner. Les industriels, eux, achètent pour consommer dans un délai de deux à trois mois maximum.

Les *hedge funds* sont très actifs sur le pétrole mais aussi, souvent, sur les autres marchés de l'énergie comme le gaz et les matières premières (or, céréales...). Kostas Iordanidis, gérant d'un fonds de fonds chez Olympia, évalue leur nombre à 600.

Spéculation

La plupart sont très discrets, mais certains se sont distingués par leurs performances spectaculaires avec «des rendements supérieurs à 100 % l'an», glisse M. Iordanidis. Les fonds BP Capital, AAA, Merchant Commodity, Armajaro Commodity sont les plus célèbres. Depuis 2001, l'industrie des *hedge funds* aurait aussi récupéré la plupart des meilleurs spécialistes du courtier en énergie Enron, disparu après un scandale financier retentissant en 2001.

L'arrivée des fonds spéculatifs sur le marché du pétrole n'est pas un hasard. «Ce sont des gestionnaires intelligents et opportunistes», juge M. Thorner. Et «ce marché a les caractéristiques idéales» pour gagner de l'argent, indique Graham Birch, gérant pour un fonds de BlackRock.

À commencer par celle d'une tendance forte, nourrie par la pénurie anticipée de l'offre. «LOPEP sera incapable de faire face à la demande» dans quelques années, avance un gérant. En outre, les fonds sont très friands des «anomalies» qui règnent sur les échanges de pétrole et de la volatilité qu'elle provoque. «L'information y est imparfaite comme sur les autres marchés de matières premières», réplique M. Lievore chez Axa IM. Très réactifs et informés, les fonds parviennent



BRENDAN MCDERMID REUTERS

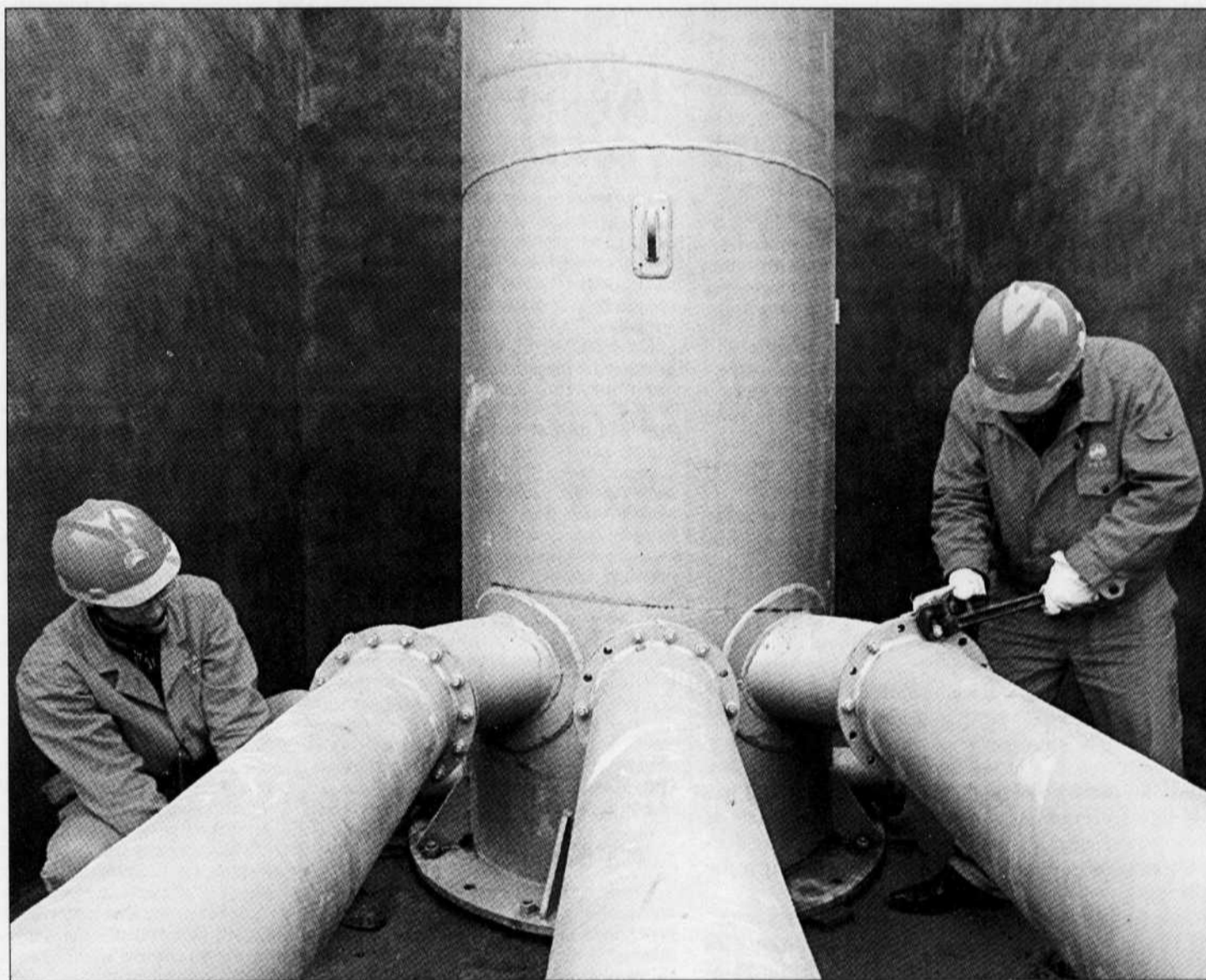
Depuis quelques semaines, les prix du pétrole affolent les marchés.

ainsi à engranger des profits en anticipant mieux que les autres les évolutions des cours.

Enfin, alors que le dollar est en chute libre, le pétrole fait de plus en plus office de valeur «refuge». Et les turbulences apparues depuis cet été sur les marchés du crédit ont incité les *hedge funds* à se recentrer sur des domaines plus porteurs, comme les matières premières et le pétrole.

La spéculation semble donc partie pour durer. À moins que le seuil psychologique des 100 \$US ne représente un plafond. S'il est dépassé, il pourrait alors déclencher des ventes en chaîne. «Si un signal de baisse se confirme, les fonds vendront pour éviter de plonger», atteste M. Amenc. Les prix pourraient alors retomber à un niveau estimé par les analystes entre 70 et 80 \$US le baril. Pour Eric Chaney, économiste en chef chez Morgan Stanley Europe, il pourrait même chuter en dessous de 50 \$US dans les deux ans à venir.

Le Monde



REUTERS

Des ouvriers s'affairent dans une raffinerie de PetroChina. Plusieurs pays producteurs de pétrole et certains patrons de compagnies pétrolières jugent difficile — voire impossible — de dépasser le seuil de 100 millions de barils, ce qui risque d'entraîner de fortes tensions dans l'approvisionnement, voire une pénurie à moyen terme.

De plus en plus de pétroliers doutent d'une forte relance de la production

JEAN-MICHEL BEZAT

Qui croit encore aux prévisions optimistes de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur la production pétrolière à l'horizon 2030? Dans son dernier rapport (*Le Monde* du 8 novembre), elle réaffirme qu'elle peut atteindre 116 millions de barils par jour (86 millions en 2007) si l'investissement dans l'exploration-production est à la hauteur. Encore largement partagé il y a quelques années, cet optimisme n'a plus cours dans plusieurs pays producteurs et chez certains patrons de compagnies pétrolières.

Tous jugent difficile — voire impossible — de dépasser le seuil de 100 millions de barils, ce qui risque d'entraîner de fortes tensions dans l'approvisionnement, voire une pénurie à moyen terme. Les réserves sont loin d'être épuisées: avec 3000 à 4000 milliards de barils — y compris les pétroles lourds —, il y a du pétrole pour plus de cent ans au rythme de consommation actuel (32 milliards de barils par an). Les raisons de s'inquiéter sont davantage d'ordre politique, économique et environnemental.

Mi-novembre, lors du XX^e Congrès mondial de l'énergie, à Rome, le p.-d.-g. d'ExxonMobil a vigoureusement dénoncé «le nationa-

lisme énergétique» et la volonté de certains pays de s'appuyer sur leurs ressources pétrolières et gazières pour devenir de «superpuissances». A long terme, a souligné Rex W. Tillerson, cette politique est «contre-productive» car elle compromet la sécurité d'approvisionnement et le développement économique.

Raréfaction

Le pessimisme — ou le réalisme — gagne de plus en plus de pétroliers. Le 31 octobre, lors de la conférence annuelle Oil & Money à Londres, le patron de Total a jugé qu'il sera «difficile» de produire 100 millions de barils par jour en 2030. Christophe de Margerie juge les prévisions de l'AIE bien peu réalistes et préfère «parler clairement, honnêtement, sans essayer de plaire aux gens».

Au cours de la même réunion, Shokri Ghanem, patron de la Compagnie nationale libyenne (NOC), a craint que «l'offre ne puisse pas progresser au-delà d'un certain niveau, disons autour de 100 millions de barils». Sadad al-Husseini, ex-dirigeant de la Saudi Aramco, a été plus pessimiste en jugeant que les réserves mondiales sont surestimées de 300 milliards de barils (sur 1200 milliards de brut conventionnel) et que la production a atteint un plateau. Le baril se renché-

rira même de 12 \$US par an, selon lui, chaque fois que l'écart entre production et consommation sera d'un million de barils par jour.

Quelques jours après, à New York, le patron de ConocoPhillips, James Mulva, assurait qu'«on ne verra pas l'offre dépasser 100 millions de barils». Découvertes rarement prometteuses, déplétion des grands champs pétroliers (mer du Nord, golfe du Mexique...), nationalisme énergétique, flots de pétrodollars incitant peu les pays producteurs à investir dans l'exploration-production, réserves peut-être surestimées au Moyen-Orient, coût

des projets en forte hausse et règles environnementales de plus en plus strictes: l'offre de pétrole risque de se raréfier, assurent tous ces dirigeants.

Au sein de l'AIE, l'économiste en chef, Fatih Birol, est pessimiste. Il a déjà prévu un déclin de la production dans les pays non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole «peu après 2010» et il juge que la hausse de la demande au rythme de plus de 1,5 % par an «n'est pas soutenable» d'un point de vue environnemental.

Le Monde

Livre-cadeau idéal

Michel DAVID

GRAMMAIRE FRANÇAISE DU 3^e MILLÉNAIRE

Une grammaire simple, efficace, complète et originale

En vente dans toutes les librairies

Le prix est indiqué sous réserve de modifications

592 pages - 36 \$ ISBN 978-2-7608-5309-6

LIDEC inc. 514-843-5991

ÉDITORIAL

Un joint de cupidité

«Qu'ont-ils fumé?», s'interroge le magazine *Fortune* dans sa dernière livraison. Oui, à quelle herbe folle les cracks de Wall Street se sont-ils accotés pour plonger le monde dans ce foutoir financier qui, assure-t-on, va se poursuivre pendant des mois? La réponse: à un cocktail fait de cupidité, de négligence et de fumisterie.

Ces derniers jours, la sirène d'alarme a retenti simultanément dans les bureaux de la Banque du Canada comme dans ceux de la Réserve fédérale. Le motif? Les établissements ne voulant pas se prêter entre eux pour cause de méfiance attribuable aux *subprimes* et leur cortège de papiers commerciaux, le marché était confronté à une carence de liquidités. La Banque du Canada et sa contrepartie américaine l'ont donc alimenté à coups de milliards. En ce qui concerne la première, on retiendra que le montant alloué (1,5 milliard) constitue un sommet depuis l'an 2000. Cela précisé, au sein de ces établissements, on espérait que les injections massives de liquidités effectuées au mois d'août suffiraient à rétablir un minimum de confiance.

Ce ne fut pas le cas et ce n'est toujours pas le cas. Il en est ainsi parce que le doute nourrit la méfiance qui ravivait le suspçon.

Remarquez qu'il y a matière à. Car il ne se passe plus une journée sans que les pages financières des quotidiens nous informent que telle banque a radié X milliards et que telle autre a vu sa cote de crédit abaissée par les agences de notation, les Moody's de ce monde qui, soit dit en passant, ont joué un rôle pervers dans cette histoire. En effet, alors que la crise était bel et bien amorcée, les soi-disant artistes de l'ingénierie financière estimaient qu'il n'y avait pas matière à se tracasser.

D'après l'étude que vient de communiquer l'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE), les pertes liées aux *subprimes* devraient atteindre les 300 milliards. Attention! Il faut spécifier que ce montant a été calculé en fonction de faits financiers connus et... compris! Si l'on se fie aux prédictions de l'OCDE, ainsi qu'à celles d'autres analystes, il est plausible que l'on dépasse les 400 milliards, voire davantage. Et ce, à...

À cause des faits non encore compris, à cause des composantes nébuleuses que l'on rencontre au fil de la chaîne qui va des hypothèques exotiques aux produits dérivés en passant par le papier commercial. Bref, à Wall Street comme ailleurs, on nous a interprété et on va continuer à nous interpréter la pièce intitulée *Finances à gogo*. De quoi rager. D'autant qu'à l'origine, il y a un vice dans l'information. On s'explique.

Les créanciers qui accordaient des hypothèques exotiques avaient pour clients des individus qui, ayant un profil financier fragile, avaient vu leurs demandes refusées par... les banques traditionnelles. Et d'une. Et de deux, pour financer leurs opérations, ces créanciers frappaient aux portes des banques qui leur prêtaient les sommes souhaitées sans s'attarder plus qu'il ne faut à la santé de ces créanciers qui faisaient commerce de *subprimes* auprès de ceux que les Citigroup, Banque Nationale et consortis avaient écartés. Ouf! En un mot, ces dernières ont baissé la garde sur le front de la gestion du risque avec les conséquences que l'on sait.

De quoi rager (bis). Car tout ce beau monde, y compris les courtiers immobiliers, sait pertinemment que le risque systémique découlant d'une crise immobilière a une ampleur telle qu'il fait passer la chute des technos, au début de la présente décennie, pour une balade en mer. Alors que, là, on se promène en forêt noire. À preuve, le geste que vient d'effectuer le procureur général de l'État de New York.

Il y a une quinzaine tout juste, il a intenté des poursuites contre des sociétés impliquées dans cette tragédie pour cause, entre autres choses, de collusion. D'après son enquête, des malversations ont été observées du courtier immobilier, dont l'inclination pour la hausse des prix frise fréquemment la spéculation pure, aux prêteurs. Le pire, c'est que, lors du dévoilement des résultats de son enquête, ce procureur a souligné que ce qui s'est passé dans son État s'est passé dans tous les autres. Il est allé jusqu'à qualifier cela d'épidémie.

Il y a plus de soixante ans de cela, le grand économiste britannique John Maynard Keynes nous avait mis en garde contre les risques inhérents à la trappe des liquidités. Nous y sommes. Et dire que les monétaristes pur sucre sortent la gousse d'ail et claquent *Vade retro, satanas!* lorsqu'ils entendent son nom. Comme quoi, on est toujours le curé de l'autre.



Serge Truffaut

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSEFAÇON
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
 LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

La sainte maladresse de l'archevêque de Québec

Les propos publics tenus deux fois en un mois environ par le Cardinal Ouellet sont sous plusieurs rapports contradictoires et témoignent d'une rare maladresse. En particulier, dans sa dernière intervention, le prélat paraît battre sa coulpe sur la poitrine de toute la nation québécoise, cédant par là à une maladie infantile de notre époque, celle de demander sinon de quémander «pardon».

À travers l'histoire des temps modernes, toutes les nations ou presque, toutes les communautés humaines ou presque, ont posé des actes ou même institué des systèmes, des régimes qui jugés à l'aune de l'éthique d'aujourd'hui ou des canons actuels des droits de l'homme, sont condamnables à divers égards et dans des mesures variables. Faut-il pour autant instruire sans cesse le procès de son propre passé, le dénoncer, en avoir honte, ce à quoi nous inciteraient les professionnels de l'auto-dénouement, les super-Torquemada de notre temps? Que non pas. Et tout au contraire. Les Canadiens français en général, les Québécois d'aujourd'hui en particulier, ont non seulement le droit mais le devoir d'être fiers de leur passé, de leur histoire, de leur résistance, bref de leur héritage. C'est non seulement un devoir de respect envers les générations qui nous ont précédés, mais plus encore envers les générations futures auxquelles il nous faut léguer cet admirable héritage, notre langue en particulier.

Jean-Marc Léger
 Montréal, 22 novembre 2007

Tentative d'appropriation

Lors de sa visite aux États-Unis prévue pour la période allant du 15 au 20 avril prochain, le pape Benoît XVI entend se rendre à New York et Washington. A New York, il se rendra, entre autres choses, au fameux «Ground Zero» et s'adressera aux Nations unies.

Lors de son passage dans la capitale américaine, le président George W. Bush a invité le Saint-

Père à lui rendre visite à la Maison-Blanche. Au lieu d'inviter le pape à s'adresser aux deux chambres du Congrès réunies en session plénière, comme les présidents ont l'habitude de faire ces temps-ci, alors qu'ils invitent les grands de ce monde à Washington, George W. Bush a opté pour un décor qui lui permettra, espère-t-il, de mieux tirer avantage de cet événement médiatique [...] Au lieu d'inviter le pape à s'adresser plus directement à la population américaine de toutes formations et de toutes tendances en prenant la parole devant le Congrès, George Bush y va pour une tentative d'appropriation. Espérons qu'il en tirera mince profit!

Gilles Marleau
 Orléans, Ontario, 21 novembre 2007

L'Afghanistan n'est pas l'Irak

Avec les pertes qui s'accumulent parmi les soldats québécois, la pertinence de l'implication canadienne en Afghanistan fait de plus en plus les manchettes. Nombreux sont ceux qui critiquent cette mission au même titre que l'intervention états-unienne en Irak. Pourtant, on ne parle pas du tout du même genre de mission.

Saddam Hussein n'était pas un gentil garçon, bien au contraire. Mais il n'était pas pire que des dizaines d'autres dictateurs actuellement en poste. Sous sa coupe, les terroristes n'ont jamais pu s'implanter en Irak, ce qui n'est pas le cas de l'Arabie Saoudite, du Pakistan ou de bien d'autres pays, pourtant alliés des États-Unis (et reconnus comme tels). En fait, le principal tort de Saddam (aux yeux de l'administration Bush) fut de refuser aux compagnies états-uniennes l'exploitation au rabais du pétrole irakien.

L'Afghanistan des talibans pour sa part était un véritable nid d'extrémistes. Les preuves sont solides pour affirmer que ce gouvernement a financé, abrité et entraîné les terroristes du 11-Septembre (notamment). Nous savons tous également que le régime islamiste en place opprimait les femmes et persécutait quiconque remettait en question ses fondements coraniques. Là-bas, la lapidation existait toujours, tout comme la présomption de culpabilité pour la femme victime de

viol. Bref, pour une fois que nos soldats sont déployés dans un pays dont le peuple nécessite réellement leur soutien, il faudrait peut-être enfin les appuyer. Un soldat, c'est quelqu'un qui choisit le métier des armes, il sait qu'il sera appelé à risquer sa vie. Le boulot des dirigeants, c'est de s'assurer que la cause soit juste et conforme aux valeurs du pays (cela suppose que nos soldats sont là pour défendre la population et non les oléoducs...). Le boulot des états-majors, c'est de s'assurer que les pertes soient les plus faibles possible tout en accomplissant la mission. Et nous, quel est notre boulot? Laisser les soldats faire leur travail avec l'esprit en paix, certains que leurs concitoyens sont derrière eux et qu'ils recevront les honneurs d'usage s'ils devaient avoir à payer le prix fort.

Éric Fréchette
 Enseignant d'histoire
 L'Assomption, 19 novembre 2007

Pendant ce temps...

Non! On ne parle pas de cela. Nos parents nous l'ont dit. Tout cela est caché, et cela nous réussit bien. Et pendant ce temps-là... Pratiquant la moitié de la population mondiale n'a pas accès à un système d'assainissement de base, et une personne sur six n'a pas accès à de l'eau potable. L'impossibilité de jouir des conditions de base pour être en bonne santé représente ce qu'il y a de plus atroce, mais c'est ce dont on entend le moins parler. L'eau et l'assainissement constituent pourtant les 7^{es} des Objectifs du millénaire pour le développement. L'an 2008 sera «l'année internationale de l'assainissement». Une bonne nouvelle: la création cette année du Fonds mondial pour promouvoir l'assainissement. Le Fonds frappe aux portes des pays où l'on ne voit pas le pipi-caca. Demandons à Mme Bev Oda, notre ministre du Développement international de contribuer à son financement. C'est facile de comprendre qu'aider sur ce plan, c'est investir directement dans la santé et sauver des vies. Ne nous en lavons pas les mains!

Huguette Guay
 Saint-Armand, 21 novembre 2007

LIBRE OPINION

Des arguments qui ne tiennent pas la route

JEAN-PIERRE PROULX

Professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal
 L'auteur a présidé le Groupe de travail sur la place de la religion à l'école

Opiniâtre, le cardinal Ouellet est revenu à la charge pour réclamer de l'État qu'il offre un «espace aux Églises et aux groupes religieux reconnus afin qu'ils donnent des cours confessionnels qui soient conçus et rémunérés par eux». Ses arguments, on le constatera, ne tiennent pas la route.

Le cardinal invoque d'abord «le droit» des parents. Jusqu'en 2005, la Charte des droits et libertés du Québec leur reconnaissait effectivement «le droit d'exiger que, dans les établissements d'enseignement publics, leurs enfants reçoivent à un enseignement moral religieux conforme à leurs convictions». Or, elle a été modifiée en 2005 et dit maintenant autre chose. Nous y reviendrons.

Aussi l'archevêque de Québec invoque-t-il plutôt un argument philosophique à l'appui de sa requête. Pour lui, le fondement du droit à l'enseignement religieux à l'école découle de la responsabilité première des parents dans l'éducation de leurs enfants. Mais ce raisonnement ne tient pas. En effet, si cette responsabilité parentale entraînait l'obligation corrélatrice des États d'offrir des enseignements confessionnels dans les écoles publiques, on devrait condamner la plupart des provinces du Canada, les États-Unis et la France et combien d'autres, qui ne le font pas.

En revanche, le droit international et le droit québécois reconnaissent aux parents «le droit d'assurer l'éducation religieuse et morale de leurs enfants conformément à leurs convictions [...]» (art.41 de la Charte québécoise des droits et libertés). Si l'État n'a pas l'obliga-

tion d'assurer lui-même l'exercice de ce droit, il doit cependant en permettre l'exercice. Soit qu'il le fasse lui-même, soit qu'il reconnaisse le droit des parents de choisir pour leurs enfants des écoles privées confessionnelles. Or ce droit est pleinement reconnu. Le Québec satisfait donc pleinement à ses obligations.

Suivre les traditions

Le cardinal invoque encore le respect de la «tradition québécoise relative à la transmission des connaissances religieuses à l'école». On quitte ici la sphère du droit. La réponse à cet argument a déjà été donnée dans le débat démocratique clos en 2005. Les importants changements qu'a connus le Québec depuis 50 ans, observables notamment à travers la sécularisation des citoyens et la diversité religieuse de sa population, justifiaient l'abandon de cette tradition ou plutôt son évolution.

Non pas vers une négation de l'univers religieux, mais plutôt par sa réappropriation, cette fois dans une visée culturelle, plurielle et patrimoniale. Le nouveau programme propose effectivement ce que souhaite le cardinal, soit «transmettre des connaissances religieuses», mais autrement et en accordant de surcroît la priorité à la tradition chrétienne.

M. Ouellet pousse toutefois plus loin sa requête. Il voudrait «qu'au nom de la liberté religieuse de chacun, le cours d'éthique et de culture religieuse soit optionnel». Pourtant, la liberté religieuse n'est en rien en cause ici, car le cours dont il est question n'a aucune visée confessionnelle. Il ne prend parti ni en faveur d'une religion ni contre une religion. Il vise essentiellement à faire «comprendre le phénomène religieux».

Ce faisant, le Québec satisfait aussi à ses obligations internationales. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, je le rappelle,

reconnait aux parents «le droit de faire assurer l'éducation religieuse et morale de leurs enfants, conformément à leurs propres convictions» (l'article 41 de notre charte en est la réplique). Or le Bureau du haut-commissaire des droits de l'homme des Nations unies, chargé d'en formuler l'interprétation officielle, écrit que cette disposition «permet l'enseignement dans les établissements publics de sujets tels que l'histoire générale des religions et la morale, à condition qu'il soit dispensé d'une manière impartiale et objective, respectueuse des libertés d'opinion, de conviction et d'expression». C'est très exactement la visée du programme québécois.

Culture religieuse

Aussi faut-il rejeter comme irrecevable l'accusation du cardinal selon laquelle l'Assemblée nationale abuse en imposant un programme d'éthique et de culture religieuse. Elle a plutôt bien fait son devoir en voulant former des citoyens cultivés en matière religieuse, tolérants et capables de dialogue.

Cela dit, il n'est pas impossible que des parents prétendent de bonne foi que ce programme porte atteinte à leur liberté religieuse, mais ils conservent le droit de tenter d'en convaincre un tribunal. S'ils devaient obtenir gain de cause, il appartiendrait de trouver un accommodement, telle l'exemption.

J'ouvre ici une parenthèse. L'indignation scandalisée du cardinal suscitée par le fait que le cours d'éthique et de culture religieuse sera aussi obligatoire dans les établissements privés catholiques n'a pas ému ceux-ci. En effet, dans une récente publication intitulée *L'Aspect confessionnel du projet éducatif de l'école privée dans le contexte d'application du programme éthique et culture religieuse*, la Fédération des établissements d'enseignement privés conclut que «loin d'être une cause de repli, ce virage

donne accès à un défi extraordinaire d'ouverture et d'engagement».

Un arrangement à l'amiable

Enfin, le cardinal se retranche derrière un ultime argument. L'espace (et le temps) qu'il réclame aux écoles pour que les confessions puissent y dispenser «des cours confessionnels qui soient conçus et rémunérés par elles», constitue, a-t-il répété, un «accommodement très raisonnable». L'argument ici est pure rhétorique. En effet, il ne s'agit pas d'un accommodement raisonnable, car le fait de ne pas offrir d'enseignement confessionnel à l'école publique ne constitue pas une norme. On ne porte atteinte à aucun droit ni à aucune liberté.

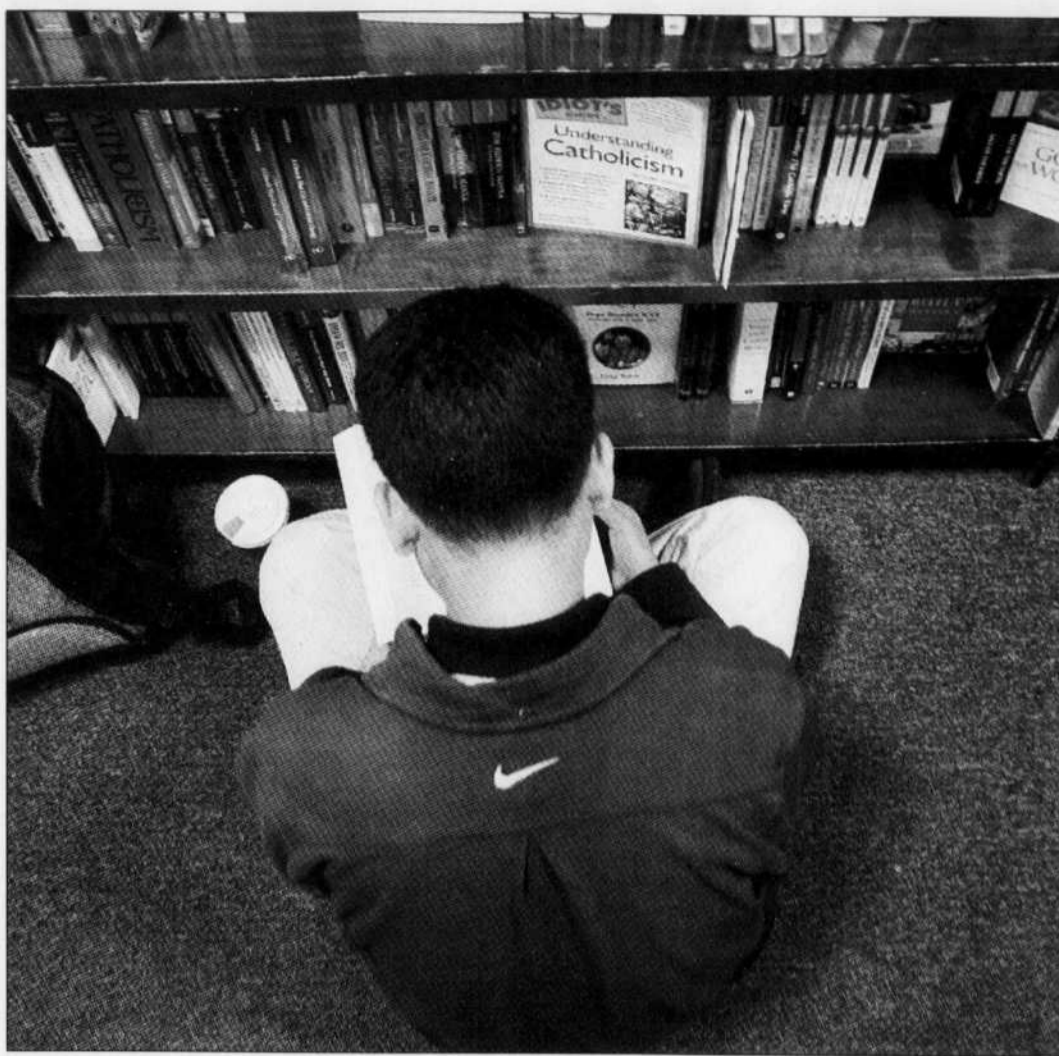
Ce que réclame l'archevêque est plutôt un arrangement. Il lui apparaît en effet plus commode que les enfants puissent recevoir l'enseignement confessionnel à l'école plutôt qu'à la paroisse. On n'est plus ici dans l'ordre des principes, mais sur le terrain de la pratique comme deux voisins de bonne foi négocient l'usage de leur parking commun.

Je signale pour mémoire que le Groupe de travail sur la place de la religion avait recommandé en 1999 que la «Loi sur l'instruction publique précise que les conseils d'établissement peuvent mettre, en dehors des heures d'enseignement, les locaux de l'école à la disposition des groupes religieux désireux d'organiser un enseignement ou des services à l'intention de leurs membres qui fréquentent l'école, et ce, à la charge de ces groupes». Il invoquait à l'appui de cette recommandation la mission communautaire de l'école.

La plupart des diocèses ont choisi d'assumer la formation religieuse des jeunes dans le cadre paroissial. Sans doute ont-ils jugé que cela valait mieux en vue de former de futurs chrétiens pleinement engagés dans leur communauté. Mais c'est là une question pastorale à régler en Église.

IDÉES

Résolument POUR le nouveau cours de culture religieuse

MARTIN DUBREUIL
STÉPHANE FARLEYEnseignants d'éthique et de culture religieuse
au secondaire

SETH WENIG REUTERS

L'heure n'est plus à la nostalgie d'un Québec monoreligieux, ni à l'imposition d'une seule vision du monde, qu'elle soit croyante ou athée. Les jeunes d'aujourd'hui, confrontés à la pluralité, sont moins frileux à l'idée d'une identité ouverte, et plus craintifs des identités meurtrières.

sées à l'intérieur d'une même croyance, ce cours permet d'affronter les fondamentalismes de toutes sortes et livre un combat pacifique contre les intégrismes violents de toutes confessions.

L'heure n'est plus à la nostalgie d'un Québec monoreligieux, ni à l'imposition d'une seule vision du monde, qu'elle soit croyante ou athée. Les jeunes d'aujourd'hui, confrontés à la pluralité, sont moins frileux à l'idée d'une identité ouverte, et plus craintifs des identités meurtrières. [...]

CONTRE: ce cours ne correspond qu'à la réalité religieuse montréalaise, et non des régions.

POUR: par l'entremise des médias, tous sont déjà confrontés à la diversité religieuse! Tout le Québec a besoin de connaître les grandes religions et les philosophies humanistes qui ont formé les civilisations humaines. C'est l'humanité entière qui est aux prises avec les conflits interreligieux. La peur de l'autre s'enracine partout. Aussi, tout nous le montre, l'inculture religieuse est patente et généralisée, d'où la nécessité d'une bonne mise à jour. Il n'y a qu'à entendre certaines aberrations exprimées lors des audiences de la commission Taylor-Bouchard pour s'en convaincre!

CONTRE: c'est l'enseignement du christianisme qui nous aidera à mieux vivre ensemble.

POUR: rappelons que, présentement au Québec, les cours de religion de confession protestante ou catholique existent toujours, tant au primaire qu'au secondaire, et ce, depuis le XIXe siècle. Certains voudraient que l'on revienne aux cours confessionnels comme remède miracle aux maux contemporains alors qu'ils ne sont pas encore évacués! Est-ce à dire que ces cours ont raté leur cible? Dit autrement, on critique une société qui est déjà éduquée (à 80 %...) par des cours de type confessionnel! Ils n'ont assurément pas empêché le présent débat autour des accommodements, ni la désaffection religieuse (seule-

ment 5% de pratiquants catholiques au Québec).

CONTRE: on va sombrer dans le relativisme.

POUR: ce n'est pas parce que les cours d'ECR présente toutes les religions que cette approche est relativiste. Elle n'est pas relativiste parce qu'elle empêche toute forme d'intégrisme. En invitant au dialogue, ce cours convie implicitement à accepter que l'autre puisse aussi avoir raison, malgré sa différence. Cependant, les croyances de l'un ne doivent pas s'opposer aux valeurs démocratiques de la société. Nous affirmons qu'il y a des valeurs qui ne sont pas relatives et qui font partie de nos sociétés démocratiques laïques: l'égalité, la tolérance, la justice, la non-violence, etc.

CONTRE: former les enseignants pour ce nouveau programme est impossible.

POUR: il faudra en effet promptement (et c'est commencé) outiller les enseignants d'ECR. Quant à nous, forts d'une solide formation universitaire en sciences des religions, nourris par une expérience de quatre ans en enseignement de la culture religieuse au secondaire, nous témoignons que cette formation est possible.

Notre enseignement se parfait d'année en année. Nous croyons que ce qui nous est demandé ne dépasse pas ce qui est exigé de la part des profs des autres matières. Maintenant qu'il n'est plus un transmetteur de foi, le nouvel enseignant d'ECR aura à observer objectivement les phénomènes religieux en leur appliquant des grilles d'analyses scientifiques (histoire, anthropologie, sociologie). Il est d'ailleurs temps de fournir aux élèves des enseignants de qualité, dûment formés dans ce domaine précis. Le Québec a souffert trop longtemps d'enseignants «de religion» formés pour une autre matière. [...]

Ce cours, avec les autres, est une aide à l'ouverture: du «Je» au «Il», pour le faire devenir un «Tu», puis un «Nous», et enfin, avec les autres, un «Nous autres»!

Lettre au cardinal Marc Ouellet

Passons de la parole aux actes...

CLERMONT RAINVILLE
Prêtre à Chicoutimi

J'ose d'abord souhaiter que cette parole qui est mienne aujourd'hui soit aussi celle de Québécois croyants et incroyants qui peuvent avoir un regard que ne partage pas toujours l'institution de l'Église, mais qui peut être davantage celui de l'Évangile de Jésus de Nazareth.

Je dirai, dans un premier temps, M^{gr} Ouellet, qu'il s'agit de votre parole personnelle, malgré les titres qui sont les vôtres, et non celle de l'Assemblée des évêques du Canada, ni celle de l'Assemblée des évêques du Québec. C'est là une grosse différence. Et ensuite, oui, oui, une demande de pardon! Mais...

Le Dieu que nous a fait connaître Jésus, par ses paroles et ses gestes, est un Dieu dont la miséricorde est sans limites pour les humains que nous sommes. C'est un Dieu en qui j'ai le goût d'avoir confiance, parce que, par son amour inconditionnel, il se fait «proche» de toute personne en marchant sur nos chemins, parce que nos chemins, justement, sont les chemins de Dieu. Et c'est un Dieu encore qui donne ainsi naissance à l'humanité en nous appelant à être toujours plus «humain», à être pleinement humain. Voilà donc, brièvement, ce qui m'interpelle dans l'Évangile de Jésus.

Le malaise sous tous ses axes

M. le Cardinal, vous le dites, il y a un «malaise québécois». Il y a un malaise parce que la parole et les gestes des gens ordinaires ne sont pas reconnus et pris au sérieux par une Église «institution». Pourtant, à ce que je crois, leur parole et leurs gestes peuvent être aussi «parole et gestes de Dieu» sur les chemins qui sont les leurs.

Il y a un malaise parce que des couples qui ont connu un échec dans leur union ne sont pas reconnus dans l'institution de l'Église, par ses représentants que sont le pape, les évêques, et même des prêtres. Pourquoi ces personnes ne pourraient pas vivre un peu la «résurrection» par une union nouvelle avec un conjoint ou une conjointe?

Il y a un malaise encore, parce que des personnes homosexuelles — qui n'ont pas choisi leur orientation sexuelle, et pas plus que les personnes hétérosexuelles — sont présentées comme «en état de péché» par les gestes d'amour et de vie qui sont les leurs. Si Dieu est Dieu, et que son amour est infini, faisons-lui confiance! Il s'arrangera avec le reste...

Il y a un malaise québécois suite à une parole «imposée», non seulement aux croyants, mais aussi à toute une population, quelle que soit l'expression de sa foi ou de sa non-foi. Les gens ne veulent plus d'une telle parole. L'Évangile et Vatican II, avec Jean XXIII, appellent aussi au respect des consciences et à la liberté d'être. Et c'est si important!

Il y a un malaise également parce que l'État n'a pas

à faire l'éducation de la foi des croyants. C'est à l'Église de l'assurer pour les personnes qu'une telle éducation intéresse. L'État et l'Église doivent être séparés et il ne faut surtout pas revenir en arrière.

Et il y a enfin un autre malaise parce que l'Église du Québec et l'Église universelle ne savent pas reconnaître vraiment l'égalité des femmes et des hommes que, à tout le moins, la société occidentale et les droits de la personne reconnaissent de plus en plus dans les faits. Les femmes, par leur pratique et leur engagement, sont pourtant très majoritaires dans cette Église dirigée par des hommes.

Qu'attend donc l'Église pour se donner une pratique plus évangélique, une pratique qui suive davantage les traces de Jésus sur les chemins des femmes et des hommes de notre monde?

M. le Cardinal, il me semble plutôt urgent de passer de la parole aux actes. L'institution de l'Église, à travers ses représentants et ses membres, se doit de dire et de vivre, aujourd'hui, l'Évangile de Jésus de Nazareth. Le pardon véritable appelle une attitude et des gestes concrets.

Apprenons à être à l'écoute de la parole des gens ordinaires. Apprenons à regarder ce qui est beau et bon dans leur attitude et dans leurs gestes. Peut-être continuerons-nous ainsi à écrire, aujourd'hui, des pages de l'Évangile de Jésus, et donnerons-nous alors davantage le goût d'un «Dieu de la vie» en étant plus vrais au cœur de la réalité québécoise et du vécu des Québécois.

QUESTIONS D'IMAGE



Jean-Jacques Stréliski

Le «Nous»
nouveau
est arrivé!«C'est nouveau, ça vient de sortir!»
— Coluche.

Novembre amène toujours son lot de nouveautés. La période des Fêtes approchant, certains rendez-vous sont ainsi incontournables. Tous les «marketers» vous le diront: la nouveauté est un critère des plus courus et des plus magiques dans la vente d'un produit.

Cette année, au Québec, quasiment jour pour jour avec le Beaujolais, le «Nous» nouveau est arrivé!

L'image de ce «Nous» est donc à l'ordre du jour. Mais, toute pertinente que soit l'idée de nous redéfinir en tant que peuple errant dans une collectivité en mal de bien des choses et en particulier de son identité, je ne peux m'empêcher de penser, qu'une fois de plus, c'est à l'usage que l'on verra vraiment si l'idée est aussi brillante qu'il n'y paraît. Car une bonne idée est une idée qui vend ou plus exactement une idée qui rapporte.

Pour le moment, disons qu'on la remarque, et la chose est fort simple à comprendre: elle est nouvelle. Enfin presque...

Dans ma profession, pour savoir si une idée est porteuse et contempler son véritable potentiel, nous la soumettons au «scanner». Son verdict est implacable. C'est une grille d'évaluation et d'analyse bâtie sur cinq variables intégrées à tout message de masse; cette démarche, empirique certes, nous sert cependant de garde-fou et, le cas échéant, permet d'ajuster l'idée dans sa phase de matérialisation... lorsqu'elle réussit le test. Je me suis donc amusé à «Nous» passer au scan. Ça ne fait pas bien mal et ça permet de passer du bon temps.

Dans un premier temps, il faut évaluer la qualité stratégique du geste. Car généralement, celui qui émet une idée en a toujours une autre derrière la tête! Pour ce faire, il se fixe un objectif. Les communicateurs parlent dans leur jargon d'un objectif de communication.

Nous pouvons constater ici que l'objectif est encore assez flou. Est-il seulement destiné à nous faire réfléchir sur notre nouveau tissu «ethno-social»? Cache-t-il la future ligne d'action d'un parti politique? Est-il plus simplement la réflexion habile d'un intellectuel brillant qui vise à bien vendre son livre? Et pourquoi pas? En communication, il est souvent plus facile d'atteindre un objectif de marketing que de faire passer un message de façon pérenne. Si sur ce dernier point je n'ai pas d'inquiétude, sur les deux premiers je dirais par contre que tant qu'il y aura du flou dans la visée il sera difficile de produire un résultat concret. 5/10 est une note équitable.

Le second critère à respecter est celui de l'interpellation. C'est un aspect très fort de ce concept. Nouveauté, récupération politique, opportunisme et timing parfait — PQ en panne et commission Bouchard-Taylor en pleine puissance — ultramédiatisation. Mon appréciation est sans appel: 10/10.

Il faut maintenant évaluer le caractère séduisant de la proposition. Une idée doit séduire. Dans sa simplicité, dans son énoncé, dans sa forme, dans la façon dont elle est présentée au public. Si ce «Nous» a de quoi plaire à une tranche de la population, toujours la même, il possède cependant de quoi en irriter une autre. Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a pas soulevé un enthousiasme débordant. Donc, pour le moment, on semble plus intrigué que séduit par ce «Nous» pluriel bien singulier. Le temps fera le reste. À suivre. Avec le bénéfice du doute, je donne 6/10.

Le point d'appréciation que nous abordons en quatrième lieu est de loin le plus important. Il touche la «signifiante» du concept. Il est donc ici question du contenu et non du contenant de la proposition, mais également de son utilité réelle.

De nombreuses analyses éditoriales ont abondamment commenté la pertinence de ce «Nous» renouvelé, une vision, une image beaucoup plus actuelle et plus fidèle de notre réalité. Si brillante soit cette idée et si nombreuses soient les recommandations qu'elle suggère, il n'en demeure pas moins que sa matérialisation apparaît déjà quelque peu complexe et aussi hasardeuse que lointaine.

Ce «Nous» est un poids lourd. Avant qu'il n'atteigne pleinement sa vitesse de croisière, il aura fallu lui aménager une route rapide exigeant de profonds changements dans nos préjugés et nos habitudes à l'endroit des néo-Québécois. Autrement dit, il y a encore bien loin de la coupe aux lèvres. Avec un risque de débordement politique évident. Idée conceptuellement forte, mais difficilement applicable. C'est son point le plus faible. Je donne 4/10. Et c'est bien noté.

Le dernier critère d'évaluation mesure l'attribution. Qui parle? Il est essentiel que l'idée soit spontanément et correctement restituée à celui qui l'a eue. On appelle cela l'effet de source. Autrement dit, qui va profiter de l'émission d'une parole idée. Qui a donc eu intérêt à la propager et pourquoi? Une fois de plus, on se parle à nous-mêmes. Pas de doute, ce «Nous», c'est bien nous autres. Les Québécois... nouveaux et de toujours, déjà en train de se redéfinir une identité alors que, depuis 1982, ils n'ont même pas été capables d'en faire reconnaître une seule, officielle.

Pour ce magnifique retour vers le futur, je suggère un exceptionnel 11/10!

Jean-Jacques Stréliski est spécialiste en
stratégie d'images.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Emilie Folie-Bolvin, Vincent Cauchy (commissaires internes), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Roux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (correspondant), Diane Proulx (responsable des pages thématiques), Martin Duches, Michèle Malenfant et Christine Dumas (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), À l'information culturelle: Michel Bégin (théâtre et culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture); À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; À l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Émilie Parent Bouchard, Étienne Plamondon-Émond (commissaires à la rédaction); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Olivier Spéclil (Québec), Monique Bihérier (Ottawa). LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chretien, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Piarret, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebail, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemtis, Olivier Zuida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Beliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

FRANÇAIS

SUITE DE LA PAGE 1

Environ 325 citoyens ont répondu à l'appel de l'Institut, dont beaucoup de néo-Québécois. La synthèse de fin de journée a appuyé sur le consensus très large autour du français comme langue commune. «Il faudra le dire que les néo-Franco-Québécois prennent fait et cause pour la défense de la langue française», a résumé Gérard Bouchard lors de la réunion plénière, en fin de journée. *C'est un fait ignoré.*

En ouverture des travaux, le professeur Jean Renaud, du département de sociologie de l'UdeM, a jeté un autre regard pavé dans la mare aux évidences en observant que la langue française demeure une condition nécessaire mais pas absolue de l'insertion dans la société québécoise.

«La maîtrise de la langue ne garantit pas l'accès à l'emploi», a résumé par la suite le professeur dans une entrevue au Devoir. *Ce n'est pas un facteur magique, sinon les francophones québécois seraient en situation de plein-emploi et les Maghrébins, qui maîtrisent très bien le français, ne seraient pas défavorisés sur le marché de l'emploi par rapport aux émigrants de l'Europe de l'Est, comme c'est le cas.*

Le fétichisme linguistique québécois, surtout de la part des nationalistes, a de nombreux effets pervers, depuis des lustres. Il explique peut-être le peu de place accordé aux questions patrimoniales ou historiques dans l'ancienne Belle Province. Il minimise aussi l'importance des autres facteurs culturels pour caractériser la société distincte. Il oublie aussi que les anglophones «de souche» forment maintenant le groupe le plus bilingue du Québec.

«C'est réducteur de réduire le Québec à la langue», a résumé un participant en plénière. *L'intégration passe par l'apprentissage de codes complexes de la société d'accueil»,* a dit en écho le professeur Renaud.

«Le français est la langue officielle, mais quand tu postes un emploi, on te demande souvent de maîtriser l'anglais», a observé Ahlem Belkheir pendant un atelier de discussion portant sur la francisation. Hitcham Abid, établi récemment au Québec, a renchérit en soulignant que la sélection des immigrants se faisait sur la base de la maîtrise du français alors que le marché du travail impose le bilinguisme. *Il y a une différence entre la théorie et la pratique: au centre-ville de Montréal, il faut être bilingue»,* a dit Moussa Haydar.

Le sociologue Jean Renaud a expliqué que 60 % des immigrants installés au Québec depuis 1989 avaient le français comme langue d'usage. Une autre tranche de 20 % parlent anglais et français. Par contre, les néo-Canadiens établis à Montréal depuis cinq ans et les néo-chômeurs à 18 % par rapport à 12 % à Vancouver.

Jimmy Ung a émis l'hypothèse que le bilinguisme de facto explique cette inégalité devant l'emploi des immigrants établis dans la métropole québécoise. *Ici, l'immigrant doit apprendre deux langues: à Calgary, il ne doit en maîtriser qu'une seule.*

Najate Ghalem en a rajouté. *L'anglais, c'est la langue de la technologie et de la business. Il faut le maîtriser aussi pour faire des études supérieures. L'État a raison de vouloir favoriser le français, mais on ne peut nier la réalité et l'utilité de l'anglais dans le monde.*

Nivellement par le bas

Le débat a débouché sur la question des actions pour faciliter l'apprentissage du français. Mme Ait Tahar a déploré le nivellement par le bas des examens nationaux. *Comment peut-on imposer des tests de maîtrise du français aux immigrants quand une partie des Québécois ne le maîtrisent pas»,* a ajouté Mme Blais-Remy, une ancienne enseignante. Lyne Bisson, professeure au collégial a renchérit avec sa propre expérience. *Trop d'étudiants lisent, écrivent et s'expriment mal. Il faudra corriger ces lacunes.*

Le dictionnaire anglais dit bien de ne pas être de pierre quand on vit dans une maison de verre. *Est-ce qu'on peut être québécois sans être francophone?»,* a finalement demandé Jimmy Ung, polémiste de son atelier. *L'important, ce n'est pas la langue de la communication, mais l'information communiquée»,* a-t-il dit. Il a aussi souligné que l'université McGill était de loin la meilleure du Québec et même du Canada.

Michel Venne, directeur de l'INM a pris acte à sa manière du paradoxe typiquement québécois, un de plus, lors de la grande synthèse finale. *On a quand même des choses à régler dans cette société. Le débat sur l'immigration éclaire sur la société d'accueil. [...] Les dispositions de la Charte de la langue répondent-elles encore aux besoins? Faudra-t-il la modifier pour tenir compte du bilinguisme au travail? En tout cas, une chose est certaine: le message envoyé aux immigrants est ambigu et il devra être révisé.*

Le Devoir

EN BREF

Violences en France

Villiers-le-Bel — Vingt et un policiers et pompiers ont été blessés hier soir en France, au cours de violences provoquées par la mort de deux adolescents dans une collision avec une voiture de police dans un quartier d'une localité de la banlieue nord de Paris. La mort des deux adolescents, âgés de 15 et 16 ans, qui circulaient à bord d'une mini-moto, a déclenché des violences à Villiers-le-Bel, localité de la banlieue parisienne proche de Sarcelles, à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale, des habitants incendiant des voitures, des garages, tandis que deux postes de police étaient saccagés. — AFP

Rectificatifs

Une erreur s'est glissée dans le texte «Il était une fois... Le Centre canadien d'essai», paru dans nos pages vendredi. Parmi les activités proposées pour célébrer le cinquantième anniversaire de cette institution, nous avons indiqué que la soirée de poésie dédiée aux textes d'Yves Préfontaine devait se dérouler demain à la Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce. Il aurait plutôt fallu lire que cette activité aura lieu à la Maison de la culture de Côte-des-Neiges.

L'article intitulé «La bonne santé économique d'Israël résiste aux problèmes politiques», publié le 5 novembre, comportait une erreur. Dans le sous-titre et au troisième paragraphe, il aurait fallu lire qu'Israël est graduellement devenu l'un des pays les plus inégalitaires parmi ceux de l'OCDE, et non l'un des plus inégalitaires au monde.

HARPER

SUITE DE LA PAGE 1

«Nous avons déjà tenté l'approche "un tiers des pays auront des cibles obligatoires et espérons que les autres suivent l'exemple". Nous y sommes déjà. Et ça n'a pas fonctionné», a ajouté le chef conservateur.

Samedi, il avait déjà souligné que tout accord international sur les changements climatiques devait inclure des cibles contraignantes pour chaque pays, mais que ces cibles devaient être flexibles pour refléter la réalité économique de chaque pays. «Nous n'accepterons pas un cadre qui est contraignant pour certains pays, mais pas pour d'autres», a dit M. Harper en conférence de presse. *C'est une recette pour l'échec sur la question des changements climatiques. Nous avons déjà un protocole comme ça, et il ne fonctionne pas.*

Hier, le premier ministre a donc fait valoir que le Canada se présenterait à Bali avec une proposition relativement simple dans ses cartons: tous les importants pollueurs doivent être de la partie, faute de quoi il n'y aura pas d'accord après la première phase de Kyoto, qui arrive à échéance en 2012. Il est cependant plus urgent que les pays s'entendent sur une réduction des gaz à effet de serre, à la lumière des conclusions du rapport synthèse du Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique, publié le 18 novembre.

La prise de position de Stephen Harper a pour effet de placer la barre à un niveau extrêmement élevé en vue des pourparlers des Nations unies sur le climat. Il a cependant dit préférer cette approche à celle adoptée par le passé.

Le premier ministre n'en était pas à sa première déclaration publique au sujet du protocole de Kyoto, prévoyant que les émissions de gaz à effet de serre soient inférieures de 6 %, d'ici à 2012, à ce qu'elles étaient en 1990. Il y a cinq ans, il avait qualifié l'entente de projet socialiste coûteux et avait tourné en ridicule la science du réchauffement climatique mondial, au moment de la signature du traité par le précédent gouvernement, libéral.

Le Canada est sermonné

M. Harper a fait l'objet de certaines critiques pour avoir soutenu hier que Kyoto était une erreur. Certains diplomates étrangers au sommet du Commonwealth se sont dits convaincus que la position canadienne est la recette parfaite pour que rien ne soit fait. Selon eux, elle repose sur le fait que des pays émergents comme la Chine et l'Inde, qui luttent pour éliminer la pauvreté, agissent en premier. «C'est un peu fallacieux, en fait, de présenter la position [du Canada] comme plus ambitieuse», a déclaré un responsable du Commonwealth. *Nous devons montrer aux Indiens que nous prendrons les devants.*

Le ministre des Affaires étrangères britannique, David Miliband, n'a pas mentionné nommément le Canada ou l'Australie, mais il a déclaré que les négociations sur les changements climatiques étaient freinées par l'attitude «vous d'abord» de certains pays. Signe que l'image du Canada n'est plus tout à fait ce qu'elle était, au Royaume-Uni, la chaîne d'information continue Sky a annoncé le Canada comme seul obstacle à un accord majeur sur le climat après la défaite du gouvernement conservateur de John Howard en Australie.

Stephen Harper a rejeté du revers de la main les critiques qui ont essaimé dans la presse internationale au cours de la rencontre en Ouganda, où le Canada a aidé à bloquer une entente impliquant la presque totalité des 53 pays du groupe afin d'établir des cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre pour les pays développés.

Les instigateurs de cette première ébauche d'entente l'avaient décrite comme une pierre angulaire pour établir un nouvel accord mondial qui succéderait au protocole de Kyoto pendant des négociations internationales sur les changements climatiques fort attendues les mois prochains à Bali, en Indonésie.

Les efforts de M. Harper, qui s'est dit fier du résultat final, ont permis d'élargir l'entente pour inclure des pays en voie de développement comme l'Inde, mais en retirant toutes références à des cibles contraignantes pour les remplacer par des objectifs plus vagues.

«Notre objectif commun est de parvenir [à Bali] à un accord global et complet qui renforce, élargit et appro-

fondit les accords actuels et conduit à une réduction des émissions globales de gaz à effet de serre», souligne le document adopté samedi par le Commonwealth. «Cela devrait comprendre un objectif à long terme [...] en faveur d'une réduction des émissions à laquelle tous les pays contribueraient», ajoute le texte.

«Nous croyons qu'un certain nombre de pays développés n'ont pas apporté l'engagement que nous attendions. Ils sont les principaux contributeurs du dérèglement climatique, et ils devraient contribuer bien davantage [à la lutte]», a par la suite commenté Deniz Douglas, premier ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, dans les Caraïbes. «De l'avis général, ce document aurait pu aller plus loin», a-t-il ajouté.

La Malaisie a aussi exprimé sa déception. Interrogé sur l'«intransigeance» des Canadiens, le premier ministre, Abdullah Ahmad Badawi, a répondu: «D'une certaine manière, je ressens un peu de déception.» Le chef du gouvernement malaisien s'est toutefois félicité de la victoire des travaillistes australiens aux élections de samedi. Kevin Rudd, le futur premier ministre, a annoncé qu'il ratifierait le protocole de Kyoto, qui fixe des objectifs chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre aux pays développés.

Samedi, le chef libéral Stéphane Dion a lui aussi critiqué la teneur de l'entente signée par le Commonwealth, se disant «extrêmement déçu, mais non surpris». M. Dion s'en est pris au gouvernement conservateur qui, selon lui, a empêché l'adoption de cibles absolues de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les pays développés pendant le sommet du Commonwealth en Ouganda. Il l'a accusé d'affaiblir les efforts environnementaux du Canada au pays et à l'échelle internationale.

Selon lui, l'approche actuelle du Canada en matière d'environnement pourrait ralentir les progrès d'autres pays. «M. Harper va amener d'autres pays, qui voudraient bouger éventuellement si on les encourageait à le faire, à ne pas bouger en disant "Ce n'est pas de notre faute: il y a des pays comme le Canada qui ne veulent pas vraiment agir"», a soutenu Stéphane Dion.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse, La Presse
canadienne et Reuters

KASPAROV

SUITE DE LA PAGE 1

«Les médias russes racontent depuis des mois que j'ai un passeport américain, alors que je n'en ai jamais eu, dit Kasparov. Dites-le, car, en Russie, personne ne le sait.» Souvent perçu dans son pays comme trop occidental, Kasparov fait partie de ceux que Vladimir Poutine surnommait récemment les «chacals». Poutine désignait ainsi l'opposition démocratique qui ne rêverait que d'affaiblir la Russie et serait même subventionnée par l'Ouest.

Des affirmations que nie évidemment celui qui a battu aux échecs l'apparatchik Anatoly Karpov en 1985. Alerte, instinctif et toujours en mouvement, l'homme de 47 ans répond au coup par coup à chaque question comme s'il était toujours en finale du championnat du monde. Mais la partie qui se jouera dimanche risque d'avoir des conséquences plus graves sur la Russie et le monde.

Tout est possible

Ces jours-ci, dit Kasparov, les gouvernements des provinces reçoivent leurs instructions pour l'organisation des élections de dimanche. Et «ça comprend les pourcentages exacts qu'ils doivent accorder au parti de Vladimir Poutine». Le gouvernement a d'ailleurs limité le nombre d'observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe qui seront présents dimanche. En 2003 et en 2004, l'OSCE n'avait pas caché son inquiétude sur l'organisation du scrutin.

Garry Kasparov dit n'avoir pas d'autre choix que d'appeler à voter nul dimanche prochain. Selon lui, voter pour un parti d'opposition qui n'a pas de chance d'être représenté en chambre ne ferait qu'augmenter le score de Poutine, crédité pour l'instant de 67 % des voix. Seul le vote parti communiste pourrait en effet franchir de justesse la barre des 7 % imposée par la nouvelle loi électorale. Mais cette décision ne fait pas l'unanimité dans l'opposition.

«Nous entrons dans une version soft d'un système à parti unique», dit Kasparov. Alors qu'il termine son second et dernier mandat, ce n'est que le mois dernier que Vladimir Poutine a décidé de prendre la tête de la

liste de la coalition Russie unie. Qualifiée d'«abus de pouvoir» par l'opposition, la manœuvre a été validée par la Cour suprême. Du coup, Poutine annonce «un renouvellement total du pouvoir» après l'élection. «S'il y a une victoire en décembre, a-t-il déclaré, il y en aura une en mars», à l'élection présidentielle. Plusieurs insistent pour que Poutine soit à nouveau candidat, même si la Constitution le lui interdit. Tous les scénarios semblent possibles, d'une «présidence honoraire» à un nouveau poste créé sur mesure, dit Kasparov, qui n'écarte pas non plus la possibilité d'un «coup d'État» plus ou moins constitutionnel.

«Personne ne sait ce qui se passera après le 2 décembre. Je crois que Poutine ne savait pas lui-même il y a un mois qu'il se présenterait. Mais le silence de l'occident l'a encouragé. Il pourrait bien modifier la Constitution et éliminer toutes les réformes démocratiques de Boris Eltsine. Bientôt, tous les partis des années 90 seront hors jeu.»

Veil allié d'Eltsine, Kasparov a été un des premiers à craindre le pire après l'arrivée de Poutine. Depuis 2004, l'ancien chef du KGB a progressivement mis la Russie à sa main en centralisant le pouvoir, en supprimant l'élection des gouverneurs de provinces et en renforçant le contrôle des partis et des médias.

Mais comment expliquer qu'un Russe sur deux serait prêt à désigner Poutine président à vie? «Ce que veulent les Russes, c'est une vie décente», dit Kasparov. *Je peux vous garantir que si la télévision rendait compte pendant deux semaines seulement de la réalité économique du pays, ce régime s'effondrerait. Ces sondages n'ont pas plus de valeur que ceux que l'on faisait il y a 30 ans dans l'Espagne franquiste.* Selon *The Independent*, en octobre, les informations russes ont consacré 45 % de leur temps d'antenne à Vladimir Poutine aux heures de grande écoute. Un avant-goût de ce que le président nomme lui-même «une démocratie dirigée».

La faute au G7

Garry Kasparov ne le reconnaît qu'à mots couverts, mais son ennemi le plus redoutable est la hausse du prix du pétrole qui remplit les caisses du Kremlin et permet au peuple de souffler. «A 45 \$ le baril, Poutine serait mort!», dit-il. Malgré tout, le régime

n'arrive toujours pas à offrir des conditions de vie décentes au peuple. «La Russie est probablement le seul pays du monde où les revenus des 100 personnes les plus riches atteignent dix fois le PNB du pays. On ne trouve même pas ça en Afrique. Nos oligarques veulent diriger comme Staline mais vivre comme Roman Abramovitch», l'ancien gouverneur devenu milliardaire qui vit aujourd'hui à Londres.

Mais qu'est-ce qui rend Kasparov si sûr que le régime s'effondrera d'ici deux ans? «Poutine crée l'illusion de la stabilité, mais il n'a rien à offrir à la société. Les équipements du pays vont à la dérive, et les catastrophes menacent à tout moment. Les conditions de vie de 85 % de la population se détériorent. Le régime n'a pas relevé le défi du renouvellement économique et de la compétition internationale.» Tous ces facteurs pourraient bientôt se conjuguer et ébranler le pouvoir, croit-il.

En résumé, l'unique effet positif de Vladimir Poutine serait d'avoir convaincu les opposants que seule la démocratie libérale peut assurer la stabilité de la Russie. En juillet 2006, Kasparov s'est joint à Edouard Limonov et à son Parti bolchevique national pour fonder L'Autre Russie. D'aucuns lui reprochent cette alliance atypique avec un écrivain d'ultradroite armé lui aussi samedi et qui a soutenu Slobodan Milosevic jusqu'à la fin. Mais Kasparov n'a cure de ces considérations. «Ce qui a changé depuis quelque temps, c'est que ceux qui espéraient arracher des concessions au régime ont perdu espoir. L'essentiel, c'est que nous voulons tous la démocratie.»

Kasparov en a particulièrement contre les démocraties occidentales qui ont laissé Poutine agir à sa guise. «Les leaders du G7 lui ont laissé toutes les marges de manœuvre. Je ne leur demande pas de soutenir l'opposition, mais simplement de dire la vérité sur ce régime.»

Au fait, Kasparov n'était-il pas venu à Paris pour parler de son livre intitulé *La vie est une partie d'échecs* (JC Lattès)? Un titre qui doit paraître un peu fantaisique vu des géolés de Moscou.

Correspondant du Devoir à Paris

M.I.A.

SUITE DE LA PAGE 1

«La moitié du pays veut maintenant que je parte sauver le Sri Lanka, raconte-t-elle à la blague. Ma mère veut que je sauve mon pays, alors que certaines personnes me détestent et me traitent de terroriste. Au Sri Lanka, la guerre a duré 25 ou 30 ans, il y a eu un tsunami en 2004, mais je ne veux pas devenir la représentante de toutes ces tragédies sur les couvertures des magazines ou à la télévision. À cause de mes origines, le simple fait de recevoir un respect égal aux autres a été un processus plus lent que la normale. Je veux avant tout avoir les mêmes occasions que les autres artistes et, par la suite, nous irons travailler sur les problèmes du monde.»

Un mélange de pop et de rap

Devant chaque salle de sa première tournée aux États-Unis en 2005, des manifestants, surtout des membres de la majorité ethnique cinghalaise du Sri Lanka, indiquaient leur indignation devant sa présence en terre états-unienne.

«Ils avaient l'impression que j'avais beaucoup d'influence et que je pourrais les enseigner d'un grand manifeste des tigres tamouls. Je suis avant tout une créatrice. La politique est un sujet dont personne ne devrait avoir peur. C'est de cette manière que l'on pourra laisser la contrôler. J'ai le sentiment que je dois maintenant lier les conflits éclatés dans toute cette histoire de Sri Lanka. C'est en fait très délicat.»

Sa musique engagée lui a d'ailleurs valu l'offre de la couverture de l'édition spéciale antiraciste et antinazi du magazine britannique *NME*, la bible musicale londonienne. «J'ai refusé. J'ai été impliquée dans tellement

de sphères culturelles à Londres. Pourquoi choisir une personne [à la peau] brune pour illustrer la couverture d'un numéro antiraciste? Ils savent que je pose des petites et grandes questions sur le monde, mais je ne ferai pas la couverture de l'édition spéciale antiraciste parce que cela détruirait justement ce que j'ai tenté de construire. À mes débuts, plusieurs disaient que je jouais ma carte ethnique, ou que je n'étais qu'une réfugiée srilankaise parmi tant d'autres.»

Le premier album de M.I.A., *Arular*, du nom de son père, a connu en 2005 un énorme succès en Angleterre. Il a aussi été le deuxième disque pour le nombre de citations dans les palmarès de fin d'année aux États-Unis. Toujours aussi vindicatif, son deuxième album expose des positions moins fermes sur le monde. Du nom de sa mère, *Kala*, ce deuxième album a reçu à sa sortie, en août dernier, un accueil encore plus enthousiaste de la part des critiques. L'artiste y est partie à la rencontre de musiciens sur plusieurs continents.

Mélange de pop et de rap aux rythmes entraînants, ce disque a été enregistré avec des artistes à Londres, à Madras, au Liberia et en Australie. Arulpragasam a par exemple collaboré sur la pièce *Boyz* avec des percussionnistes urmi qui s'inspirent du gaana, un genre musical du sud de l'Inde, en plus de reprendre une classique de Bollywood qu'elle écoutait durant son enfance, *Jimmy Jimmy Aaja*. Elle a aussi travaillé avec un rappeur à Monrovia pour la chanson *Hussel*.

«Il faut simplement faire en sorte que ces points de vue existent et que des artistes puissent faire des spectacles à Londres ou ailleurs. Ça rend la musique plus vivante et ça prouve qu'on peut peut-être, finalement,

changer des choses. Je ne veux pas parler à la place de qui que ce soit. Je désire simplement construire des ponts afin que les artistes parlent d'eux-mêmes. Il s'agit peut-être d'une certaine conception de l'avenir, où l'on verra de plus en plus de musiques différentes s'intégrer dans le marché. Je veux que ma musique soit une star vivante, non pas seulement une musique traditionnelle.»

Des références diverses

Arulpragasam ne fait pas d'appels à l'aide pour les démunis. Elle intègre des références diverses, souvent dans une même chanson, aux relations humaines, aux enjeux du quotidien londonien, aux AK-47 vendus en Afrique ou à la guerre des diamants. «J'aime faire côtoyer des visions diverses en abordant la mode, la vie ou encore le coût d'un sac de riz.»

«J'imagine que c'était une mode dans les années quatre-vingt, mais j'étais aussi, chez moi, ce petit enfant qui regardait les spectacles LiveAid sur l'Afrique. Jamais je n'aurais pu imaginer que j'étais dans une situation similaire. Nous n'avions pas de nourriture quand j'étais au Sri Lanka et pourtant ma mère disait toujours: "Finis tout ce qu'il y a dans ton assiette, il y a des enfants qui meurent de faim en Afrique."»

M.I.A. célèbre le monde. Sa musique aux rythmiques originales et aux thèmes simples et vindicatifs mène à la danse. «Si tu vas en Palestine, tu n'entends jamais ce qu'a à dire un garçon de quatre ans qui lance des pierres, raconte-t-elle. C'est la même chose pour les tamouls du Sri Lanka. La première chose à dire est qu'on aime s'amuser.»

Collaborateur du Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec Inc., 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimerie Québec Inc. 514-985-3340, 800, boulevard Saint-Martin Ouest, Saint-Jean. E-mail: info@ledevoir.com. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390